

Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest
01 BP 1618
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tel : ++ (226) 307047/ 30 85 80
Fax : ++(226) 307561
Email : brao@iucn.org.



EVALUATION INTERNE DU BUREAU DE L'UICN GUINEE BISSAU

RAPPORT FINAL

François-Corneille Kêdowidé
Facilitateur Suivi / Evaluation
UICN - BRAO
Ouagadougou – Burkina Faso

Janvier 2003

0. RESUME

Titre, auteur et date du rapport de l'évaluation : Evaluation interne du bureau de l'UICN Guinée Bissau, François-Corneille Kêdowidé, Janvier 2003.

Mission du bureau : Promouvoir l'adoption d'un modèle de gestion intégrée de l'espace et une utilisation rationnelle des ressources naturelles au bénéfice durable de la société Bissau guinéenne

Domaine de spécialisation de l'UICN : Gestion et utilisation durable des ressources naturelles

Aire géographique : Guinée Bissau, en Afrique de l'Ouest

Durée du projet :

Budget total du projet ou programme

Bailleurs de fond ou source de financement : Coopération Suisse (bailleur quasi exclusif)

Objectifs de l'évaluation : appréciation et description de l'impact de la mise en œuvre des activités du bureau de l'UICN en Guinée Bissau depuis sa restructuration survenue au mois de juillet 2001.

Type d'évaluation : Evaluation du Programme

Période couverte par l'évaluation : 2000 à 2002

Commanditée par : UICN BRAO

Audience :

Equipe d'évaluation Externe **Interne** Mixte externe/interne

Questions de l'évaluation : (réf. TDR)

- **Pertinence :** Déterminer la pertinence des activités du bureau, en relation avec les besoins de la Guinée Bissau et des bénéficiaires en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité ;
- **Efficacité :** Evaluer l'efficacité des activités mises en œuvre et leur adéquation aux objectifs du bureau et de l'UICN d'une manière générale et à la convention de financement signée avec les différents bailleurs de fonds ;
- **Effizienz :** Estimer si et à quel point les activités mises en œuvre ont utilisé les ressources de manière rentable ;
- **Impact :** Répertoire, analyser et évaluer les résultats atteints et leurs impacts sur le milieu et sur la situation socio-économique des populations bénéficiaires ;
- **Durabilité :** Identifier les domaines et les activités spécifiques qui pourraient faire l'objet d'une capitalisation par les bénéficiaires, les acteurs et les partenaires.

Méthodologie utilisée : (cf. TDR et partie II du rapport)

Constats:

- projets du bureau en adéquation avec les besoins du pays dans le cadre de la conservation, du développement durable, de la lutte contre la pauvreté
- UICN : institution de référence dans la conservation et la gestion de la biodiversité
- Dépendance quasi exclusive d'un bailleur de fond mais des efforts pour une diversification des sources de financement est en cours (banque mondiale, Coopération suédoise, Union Européenne)

Recommandations :

- Développer des nouveaux concepts
- Capitalisation des acquis du modèle de gestion et de conservation des ressources naturelles qui prend en compte à la fois les méthodes traditionnelles (valorisation du Know How local) et celles modernes
- Renforcement des capacités du bureau en élaboration et gestion de projet / programme avec le recrutement d'un chargé de programme et d'un meilleur suivi budgétaire et financier. Appui accru du bureau régional
- Gestion davantage participative afin de libérer les initiatives individuelles

Leçons apprises :

- Grande adhésion des autorités administratives, politiques et traditionnelles (leaders d'opinion) possible dans le cadre de la conservation et de la gestion des ressources naturelles. Travail en symbiose tout en prenant en compte les intérêts des parties prenantes
- Réduction des conflits entre utilisateurs des ressources naturelles
- Gestion de la biodiversité peut avoir des impacts inattendus comme la scolarisation des filles, l'allègement des efforts des femmes, amélioration des conditions de vie etc.

Langue de l'évaluation : Français

Disponible au Bureau Régional de l'UICN Afrique de l'Ouest et au Siège de l'UICN (M&E Global)

REMERCIEMENTS

Je voudrais tout particulièrement remercier chaleureusement :

- ◆ le Chef de mission de l'UICN en Guinée Bissau, M. Nelson G. Dias
- ◆ tout le personnel de l'UICN Guinée Bissau
- ◆ les conservateurs du parc Caheu
- ◆ les partenaires au développement que nous avons rencontrés
- ◆ tous ceux qui, de loin ou de près, ont contribué à cette évaluation.

La liste exhaustive de toutes les personnes que nous avons rencontrées dans le cadre de cette évaluation figurent en annexe du présent rapport.

TABLE DES MATIERES

0. RESUME	2
I. BUT DE L'EVALUATION	6
II. METHODOLOGIE	6
III. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION	7
IV. CONTEXTE	7
V. L'UICN EN GUINEE BISSAU : CARACTERISTIQUES	8
VI. HISTORIQUE DE L'UICN EN GUINÉE BISSAU	11
VII. DESCRIPTION DU PROGRAMME	12
7.1. PRESENTATION DE LA COMPOSANTE ECE.....	12
7.2. PRESENTATION DE LA COMPOSANTE ECO DEVELOPPEMENT.....	13
7.3. PRESENTATION DE LA COMPOSANTE AIRES PROTEGEES.....	17
7.3.1. Aires protégées marines et insulaires.....	17
7.3.2. Aires protégées continentales.....	18
7.4. PRESENTATION DE LA COMPOSANTE PLANIFICATION COTIERE ET SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE.....	18
VIII : ANALYSE DU PROGRAMME UICN GUINEE BISSAU	18
8.1. REVUE DE LA FONCTION DE REPRESENTATION DU BUREAU UICN GUINEE BISSAU.....	18
8.2. REVUE DE LA GESTION DU BUREAU.....	19
8.2.1. Pertinence.....	19
8.2.2. Efficacité.....	20
8.2.3. Efficience.....	20
8.2.4. Impact.....	21
8.2.5. Durabilité.....	22
8.3. REVUE DE LA FONCTION DE DEVELOPPEMENT (PERSPECTIVES) : QUELLES INITIATIVES NOUVELLES.....	23
IX. EN GUISE DE CONCLUSION	24
X. ANNEXES	25

I. BUT DE L'ÉVALUATION

L'UICN a conscience des effets positifs de l'évaluation et encourage ces représentations, secrétariats et projets/programmes à faire cet exercice. La récente revue stratégique du Programme UICN en Afrique de l'Ouest a permis de revoir le Programme Ouest Africain et rappelé l'importance de l'évaluation pour l'UICN. Dans la même foulée et plus précisément lors de la réunion de coordination du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest tenue à Ouagadougou en janvier 02, un programme d'évaluation des bureaux nationaux a été établi pour la période 2002 – 2004 à l'instar de ce qui a été fait dans toutes les autres régions et validé par le Conseil. La présente évaluation interne du bureau de la Guinée Bissau se situe dans ce cadre.

L'UICN entreprend les évaluations pour deux raisons principales :

- L'UICN est responsable devant ses membres, ses partenaires et ses donateurs quant au bon fonctionnement de ses projets. Le processus d'une évaluation interne s'inscrit dans l'engagement de l'UICN à favoriser la transparence et la responsabilité ;
- Une évaluation présente une occasion pour l'UICN et ses partenaires d'apprendre, de manière créative, comment améliorer le travail et comment rendre les projets et programmes plus efficaces et efficients.

Le but de l'évaluation est d'améliorer les connaissances en ce qui concerne les meilleures pratiques en matière de conservation et de développement.

L'objectif général de cette évaluation est d'apprécier et de décrire l'impact de la mise en œuvre des activités du bureau de l'UICN en Guinée Bissau depuis sa restructuration survenue au mois de juillet 2001.

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

Pertinence : Déterminer la pertinence des activités du bureau, en relation avec les besoins de la Guinée Bissau et des bénéficiaires en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité ;

Efficacité : Evaluer l'efficacité des activités mises en œuvre et leur adéquation aux objectifs du bureau et de l'UICN d'une manière générale et à la convention de financement signée avec les différents bailleurs de fonds ;

Effizienz : Estimer si et à quel point les activités mises en œuvre ont utilisé les ressources de manière rentable ;

Impact : Répertoire, analyser et évaluer les résultats atteints et leurs impacts sur le milieu et sur la situation socio-économique des populations bénéficiaires ;

Durabilité : Identifier les domaines et les activités spécifiques qui pourraient faire l'objet d'une capitalisation par les bénéficiaires, les acteurs et les partenaires.

Les termes de référence de l'évaluation sont ci-joints en Annexe A

II. METHODOLOGIE

La méthodologie de collecte des informations et des données requises pour l'évaluation interne comportait plusieurs étapes :

- La recherche documentaire ;

-
- L'échange avec les différents responsables des composantes du Programme UICN Guinée Bissau (Bureau de l'UICN Guinée Bissau, Bureau de la Planification côtière, , etc.), les conservateurs du Parc de Caheu, des membres et ONG impliquées dans la mise en œuvre des activités du Programme UICN Guinée Bissau etc. ;
 - La préparation d'une matrice méthodologique de l'évaluation (voir Annexe B) ;
 - La constitution d'un échantillon pour les entretiens ;
 - La préparation de la méthodologie du terrain : un protocole d'entretien semi-structuré, adapté aux différentes composantes de l'échantillon (Annexe C) ;
 - L'enquête sur le terrain mais localisée à la ville de Bissau : entretiens avec les parties prenantes et visites de quelques principales réalisations de l'UICN. Le responsable du bureau de l'UICN Guinée Bissau a fait venir à Bissau les principaux responsables des composantes du programme ;
 - L'analyse et la synthèse des données recueillies dans la documentation et sur le terrain ;
 - La rédaction d'un rapport provisoire ;
 - L'incorporation de commentaires du Bureau de l'UICN-Guinée Bissau et rédaction du rapport final.

L'échantillon se composait du personnel de l'UICN, de celui du Parc de Caheu, du Bureau de la Planification côtière. L'enquête sur le terrain s'est traduite par un entretien avec les différentes composantes de l'échantillon, ainsi que par une observation des réalisations et domaines d'intervention du bureau UICN en compagnie des populations bénéficiaires.

La méthode a souffert de l'insuffisance du temps (la mission s'est rendue à Bissau du 22 au 27 octobre 02) pour mieux analyser les documents et mieux observer les groupes cibles sur le terrain ; ce qui a été en partie comblé par le temps mis pour lire et analyser les différents documents et rapports.

En plus de la matrice méthodologique et du protocole d'entretien, se trouvent en Annexes : le calendrier de la mission, la liste des personnes rencontrées et la liste des documents consultés (Annexes G, H et I respectivement).

III. COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION

Il aurait été souhaitable que l'évaluation interne se fasse avec une équipe de deux personnes au moins, la seconde personne pourrait être un cadre de l'UICN d'autres bureaux de la région, ceci afin de faciliter les échanges et l'apprentissage. La mission a été l'œuvre du seul responsable régional du Suivi / Evaluation du bureau régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest, M. François-Corneille Kêdowidé, Historien, Spécialiste en gestion de l'environnement et dotée d'une longue expérience en formation dans plusieurs domaines dont celui du Suivi / Evaluation, en analyse et évaluation de projets, en rédaction de document de projet.

IV. CONTEXTE

La Guinée Bissau (Carte 1) contribue de manière importante à la conservation de la diversité biologique de la planète en offrant les territoires de ponte aux plus grandes colonies de tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique, en accueillant, chaque année, un million d'oiseaux migrateurs venant d'Europe et en offrant les nutriments et l'abri nécessaires à la reproduction de poissons et de crustacés. Enfin, les forêts sèches et subhumides du pays constituent une barrière efficace à l'extension de la zone sahélienne vers le Sud et ce, malgré la forte baisse de la pluviométrie observée depuis plusieurs années (in « *L'UICN en Guinée Bissau : la conservation durable des ressources naturelles de la zone côtière* »). L'économie de la Guinée Bissau dépend fortement de l'abondance et de la valorisation des

ressources naturelles renouvelables fragiles. Il est par conséquent fondamental que ces ressources soient utilisées de manière judicieuse (systèmes d'exploitation et de valorisation appropriés), que les filières biologiques qui garantissent leur abondance soient entretenues (fertilité des sols, mangroves, zones de fraie, etc.) et que les produits bénéficient à la pérennité du système. La Guinée Bissau ne manque pas de richesses naturelles et culturelles qui font de sa zone côtière une des aires de conservation prioritaire pour l'ensemble des organismes de conservation.

V. L'UICN EN GUINEE BISSAU : CARACTERISTIQUES

Dans le cadre de la visite de la Présidente de l'UICN en Guinée Bissau, le bureau de l'UICN en Guinée Bissau s'est auto caractérisé. Nous avons passé en revue ces caractéristiques qui reflètent, à notre avis ce que représente cette institution dans le pays.

- Vision : Réduction de la pauvreté par la valorisation des ressources naturelles de manière équilibrée, et au bénéfice de la population.
- Mission de l'UICN en Guinée-Bissau : Promouvoir l'adoption d'un modèle de gestion intégrée de l'espace et une utilisation rationnelle des ressources naturelles au bénéfice durable de la société Bissau guinéenne.
- Finalité du programme : Prise en charge, par la société Bissau guinéenne, de la gestion durable des sites sensibles et des ressources naturelles stratégiques de la zone côtière.
- Domaines prioritaires d'intervention :
 - ❖ La gestion des écosystèmes côtiers, marins et insulaires ;
 - ❖ La gestion des écosystèmes forestiers ;
 - ❖ La conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.
- Les raisons du choix de ces domaines :
 - ❖ Croissance de la population et concentration dans la zone côtière ;
 - ❖ Pressions accrues de l'Homme dues aux activités économiques liées à la valorisation des ressources naturelles ;
 - ❖ Existence de ressources naturelles et de zones de conservation d'intérêt national et international ;
 - ❖ Concentration de parcs nationaux à proximité des pôles de peuplement ;
 - ❖ Zones d'activités économiques par excellence et surtout de production halieutique.
- Objectifs :
 - ❖ Lutte contre la pauvreté (Empowerment)
 - ❖ Gestion des différents écosystèmes (Connaissance);
 - ❖ Utilisation durable des ressources naturelles (Empowerment);
 - ❖ Décentralisation et renforcement institutionnel (Gouvernance).
- Priorités stratégiques
 - ❖ Concentration des activités en évitant ainsi la dispersion;
 - ❖ Redéfinition de la structure opérationnelle dans les zones d'intervention en privilégiant les aires protégées ;

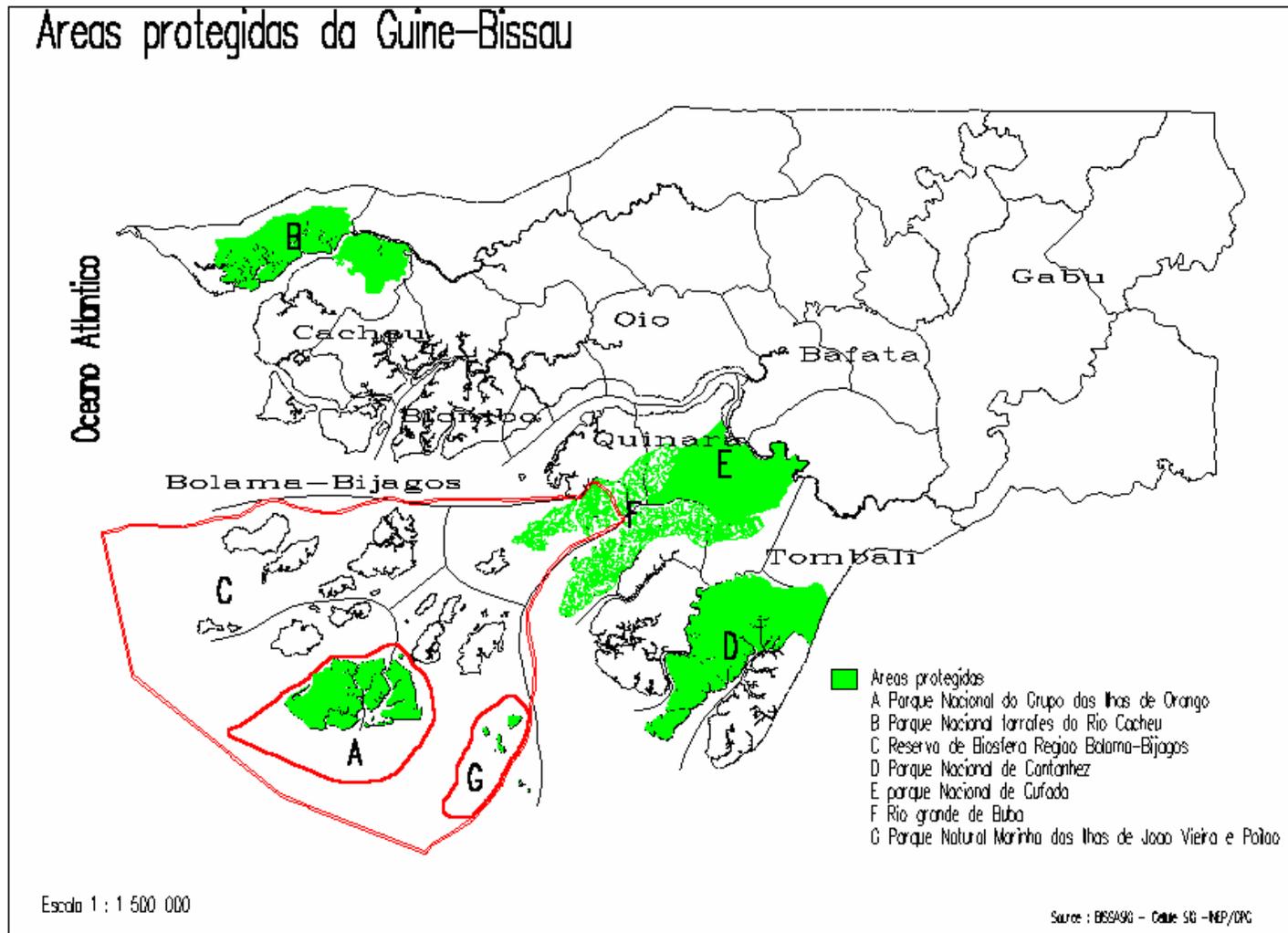
- ❖ Transfert des responsabilités à certains partenaires sociaux ayant la capacité d'exécution, et dans le but d'amoindrir l'intervention directe de l'UICN ;
- ❖ Appui au processus de décentralisation, poursuite du renforcement institutionnel, formation et information ;
- ❖ Définition claire des priorités du programme ;
- ❖ Recherche des synergies sous régionales par le truchement des programmes et activités liées aux écosystèmes communs et espèces migratoires ;
- ❖ Identification des mécanismes alternatifs de financement, et définition du montage financier à court et à moyen terme ;
- ❖ Privilège au partenariat et à la complémentarité d'actions dans les zones protégées de concentration.

➤ Les grands obstacles

- ❖ Processus démocratique instable, baisse de confiance entre les différents partenaires sociaux (nationaux et internationaux au niveau bilatéral) ;
- ❖ Grandes pressions de consommation des ressources naturelles (nationales et sous régionales) – marché ;
- ❖ Augmentation de la population et de la demande ;
- ❖ Fragilité institutionnelle ;
- ❖ Guerre civile dans la sous région, mouvements migratoires des populations.

➤ Domaines et résultats stratégiques

- ❖ Consolidation du processus de création des aires protégées ;
- ❖ Construction de la pyramide institutionnelle et responsabilisation à tous les niveaux ;
- ❖ Facilitation des synergies entre les lois existantes ;
- ❖ Adéquation des stratégies et politiques sectorielles ;
- ❖ Promotion de la décentralisation et responsabilisation des différents partenaires sociaux ;
- ❖ Garantie des bénéfices économiques de la diversité biologique pour les populations et renforcement des initiatives locales économiquement acceptables et équilibrées ;
- ❖ Consolidation de l'éducation et de la communication environnementales dans les aires protégées ;
- ❖ Approfondissement de la recherche scientifique et mise à la disposition des institutions et des populations, des résultats obtenus.



Carte 1. Les aires protégées de la Guinée Bissau

VI. HISTORIQUE DE L'UICN EN GUINÉE BISSAU

Le Programme de Conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables de la zone côtière de la Guinée Bissau a démarré depuis 1988 en partenariat avec le Gouvernement Bissau guinéen, les ONGs et les Institutions de recherche et celles à vocation environnementale. Ce Programme s'est développé en plusieurs phases triennales :

- La première phase (1988-1991) a permis la définition de priorités en termes de conservation des ressources naturelles ;
- La seconde phase (1991-1994) a été essentiellement consacrée à la définition des actions à mener dans la zone côtière afin de faciliter l'intégration des préoccupations environnementales dans les efforts nationaux de développement ;
- La troisième phase (1994-1997) est une phase de concrétisations, de réalisations et d'expansion ;
- La quatrième phase (1998-2001) a été marquée par une guerre civile qui a duré 11 mois et qui a eu des effets dévastateurs très remarquables sur les populations, les infrastructures d'Etat et sur leur fonctionnement : pression sur les ressources naturelles, départ des Institutions de Coopération bilatérale, fardeau renforcé de la dette extérieure, pénalisation de la structure économique de subsistance et du secteur privé embryonnaire, remaniement ministériel permanent qui rend difficile la communication institutionnelle etc.

En somme, depuis 1988, en treize années de réalisations, un net changement de mentalités a été observé par rapport aux questions environnementales en Guinée Bissau. La réussite du Programme UICN de Conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables de la zone côtière de la Guinée Bissau s'explique, entre autres, par le partenariat avec le Gouvernement Bissau guinéen, les ONG's et les Institutions de recherche et celles à vocation environnementale et par le fait que les projets ont été mis en œuvre sur la base de la complémentarité, la cohérence et la synergie entre les différentes composantes. Le Programme a systématiquement recherché la valorisation des cadres nationaux, le partenariat entre l'Etat, les institutions de recherche et celles à vocation environnementales, les organisations de la société civile, les responsables culturelles et culturelles ou les leaders d'opinion. Ce partenariat a permis une présence à la base grâce aux actions concrètes dans les aires protégées et le programme de développement durable mis en œuvre.

Ce processus a permis la création des différentes Aires Protégées, de la Réserve de Biosphère, de nouveaux dynamismes de conservation et de gestion des ressources naturelles impliquant la participation de la population locale, l'amélioration des cadres légaux institutionnels et le renforcement des capacités des cadres nationaux.

Après 13 ans de partenariat avec la Coopération Helvétique, on arrive au bout d'un cycle de financement, ce qui oblige la recherche de mécanismes alternatifs de financement et de l'appropriation de ces acquis par des Institutions Nationales partenaires. Les acquis de marque sont surtout visuels par la création des parcs marins insulaires qui sont très importants pour la conservation des écosystèmes et des espèces partagées au niveau de l'éco-région «upwelling » sahélien.

Ainsi, un bilan a été organisé au mois de mars 2001 avec la participation des Institutions du monde de la Conservation telles que UICN, WWF, FIBA, MAVIA, RAMSAR, organismes des Nations Unies et de Brettons Woods et plusieurs organismes bilatéraux et multilatéraux qui assistent la Guinée-Bissau dans sa stratégie de conservation versus développement durable afin de réduire la pauvreté. Le constat qui a été fait est que, malgré les contraintes socio-

économiques et politiques, la Guinée-Bissau continue d'être un pays avec d'énormes potentialités naturelles. Cet état de fait n'a été possible que grâce à :

- Une société plus consciente de l'impact de la conservation et de la gestion des ressources naturelles ; Le renforcement des capacités, la prise en compte des valeurs culturelles (traditionnelles) dans la gestion des ressources naturelles ont été les éléments qui ont aguerri ma société dans le cadre du processus de conservation et de gestion ;
- Une décentralisation et une appropriation du processus de gestion des ressources naturelles par les associations de base ;
- L'émergence d'une plus grande conscience environnementale ;
- La création de cinq (05) Aires Protégées en l'espace de 10 ans ;
- L'élaboration des lois et des décrets sur les Aires Protégées, la création des Institutions à vocation environnementale telles Planification Côtière, Centre de législation environnementale etc.

Un plan d'action pour une phase de transition du Programme a été élaboré. Cette phase de transition et de recherche de mécanismes alternatifs de financement s'étendait du 1^{er} juillet 2001 au 31 décembre 2002 (Annexe D). Trois grandes composantes ont été mises en place :

- Le bureau regroupant les structures administratives centrales, la coordination des initiatives d'éco-développement et une petite cellule consacrée à l'éducation environnementale ;
- Une division Aires protégées regroupant parcs et réserves de biosphère
- Le bureau de Planification côtière.

VII. DESCRIPTION DU PROGRAMME

7.1. Présentation de la composante ECE

- Objectif : Renforcement d'une conscience environnementale des populations résidant vis-à-vis de l'utilisation durable des ressources naturelles et de la conservation des écosystèmes
- Aires d'intervention spécifiques :
 - ❖ Ecoles d'initiation environnementale (EVA)
 - ❖ Maisons de l'environnement et de la culture (CAC)
 - ❖ Radios communautaires (RC)
- Publics cibles :
 - ❖ Communautés de base
 - ❖ Elèves, professeurs et parents des élèves
 - ❖ GIE (Groupes d'Intérêt Economique)
 - ❖ Populations résidentes
- Activités/Axes d'interventions :
 - ❖ Formation des agents de base : professeurs, éco-gardes, journalistes ;
 - ❖ Education et sensibilisation du grand public : animation ;
 - ❖ Communication participative : réunions, débats, expositions thématiques ;
 - ❖ Publications : bulletins, posters, T-shirts

➤ Quelques réalisations importantes :

- ❖ Appui aux processus de décentralisation et gestion participative des ressources naturelles dans les aires protégées : Cantanhez, PNO, PNTC, RGB
- ❖ Mise en place des réseaux : REDUSO,
- ❖ Renforcement des réseaux existants ; EVA, CAC, dans les parcs et la réserve de biosphère ;
- ❖ Création des clubs d'auditeurs dans les campements de pêche ;
- ❖ Appui à la communication interne et externe du programme : contacts avec les institutions étatiques, échanges avec la sous-région ; et avec les partenaires financiers (rapports, documentation, informations) ;

➤ Difficultés rencontrées :

- ❖ Planification et gestion des projets
- ❖ Elaboration des documents de projets
- ❖ Système d'évaluation approprié pour les activités de base
- ❖ Gestion du temps pour la mise œuvre du plan d'action
- ❖ Mise en œuvre du système de communication et d'information

➤ Perspectives :

- ❖ Consolidation des réseaux
- ❖ Structure décentralisée de l'Education et Communication Environnementale dans les aires protégées
- ❖ Mécanismes de liaison et d'information : journaux, bulletins,
- ❖ Système I.E.C. au niveau des structures décentralisées

7.2. Présentation de la composante Eco développement

➤ Objectifs :

- ❖ Dynamiser et harmoniser les initiatives locales et le suivi et évaluation
- ❖ Guider la réflexion des responsables
- ❖ Améliorer la performance et les dynamiques
- ❖ Accompagner les responsables dans l'exécution des projets

➤ Appuis techniques : Ils sont effectués à la demande des populations locales ou des partenaires nationaux sur des aspects techniques spécifiques en fonction des besoins identifiés au cours des missions d'évaluation.

➤ Formations : Elles s'adressent aux agents du terrain en vue de leur donner des connaissances de base permettant la mise en œuvre et l'animation de projets participatifs ;

- ❖ Formation des cadres du programme et des visites d'étude et d'échanges d'expériences.
- ❖ Appui à l'identification du projet
- ❖ Appui technique pour la réalisation des micro projets d'éco-développement sous la demande des communautés ou des représentants de la société civile ;

Les projets d'éco-développement sont conçus selon une approche durable.

➤ Activités

- ❖ Apiculture (valorisation de l'écosystème forestier)
- ❖ Extraction de l'huile de palme (valorisation de l'écosystème du palmier)
- ❖ Pêche artisanale (valorisation des ressources halieutiques : lutte contre la pauvreté)
- ❖ Alphabétisation fonctionnelle (renforcement des compétences des GIE)
- ❖ Carbonisation (réduction de la pression sur la nature)
- ❖ Latrines (assainissement de la base)
- ❖ Boutiques communautaires (renforcement des capacités)
- ❖ Fours améliorés (réduction de la consommation du bois)
- ❖ Bubacalhau (renforcement de la capacité financière des femmes)

➤ Lieux d'intervention

- ❖ PNTC-Parc naturel des mangroves du fleuve Cacheu
- ❖ PNO- Parc national de Orango
- ❖ RGB- Rio Grande de Buba
- ❖ Cantanhez
- ❖ RBABB- Réserve de biosphère
- ❖ PNMJV/P- Parc National Marin João Vieira e Poilão

➤ Groupes cibles

- ❖ Communautés de base
- ❖ GIE- Groupement d'intérêt économique
- ❖ Population résidante

➤ Réalisations importantes

Activités	PNTC	RGB	Cantanhez	API,s	Total
Apiculture	301 ruches 3.357,5 KG 13 associations 277 apiculteurs	60 ruches 265 Kg 5 associations 201 apiculteurs	50 ruches 25 Kg 5 associations 31 élèves 06 professeurs	228 ruches 1.672,5 Kg 35 associations	639 ruches 5.320 Kg miel 58 associés 509 apiculteurs
Huile de palme	4 presses crédits : 800.000 FCFA	15 presses		11 presses crédit : 2.010.000 fcfa	30 presses crédits : 2.810.000 fcfa
Pêche		Crédits 1.172.100 fcfa 0 % taux de remboursement 5.210.250 22,1% taux remboursement		3.079.248 45 filets	
Maraîchage	8 villages 4 puits d'eau	5 villages sans puits			13 villages
Alphabétisation		7 groupements 400 participants			7 groupements 400 bénéficiaires
Carbonisation	10 villages 83 charbonniers 10 fours				10 villages 83 charbonniers 10 fours
Latrines	7 villages 1/famille				7 villages 1/famille
Boutiques communautaires	4 dans la région Sud				4 dans la région Sud
Fours améliorés	11 villages	18			

➤ Difficultés rencontrées

❖ Apiculture

- Manque d'équipement de protection pour l'inspection et la récolte du miel
- Manque d'équipement pour la transformation du miel
- Absence d'un centre pour la transformation du miel
- Insuffisance des infrastructures pour l'évacuation et commercialisation des produits

❖ Huile de palme

- Faible divulgation de la technologie améliorée
- Faible capacité d'organisation des associés

❖ Pêche

- Faible capacité financière qui empêche la satisfaction des besoins de nouveaux groupements identifiés

❖ Maraîchage

- Faible capacité d'évacuation et commercialisation des produits

❖ Carbonisation

- Faible vulgarisation de la technologie appropriée empêchant l'obtention de produit de bonne qualité et l'augmentation de la quantité

❖ Alphabétisation

- Insuffisance de manuels et des matériels didactiques
- Manque de moyens pour le suivi : carburant, transport
- Faible présence des participants durant la campagne de cueillette de noix de cajou

❖ Besoin de formation dans le domaine de suivi évaluation

➤ Perspectives

- ❖ Mise en place d'une confédération d'apiculteurs dans toutes les zones d'intervention. Cette structure aura pour mission d'assurer la dynamique de l'apiculture améliorée développée jusqu'à présent ;
- ❖ Amélioration de la qualité de l'huile de palme à travers l'introduction de techniques d'extraction améliorées ;
- ❖ Amélioration du circuit de commercialisation des produits naturels ;
- ❖ Consolidation du processus de répliation des expériences du Rio Grande de Buba dans toutes les zones d'intervention du programme UICN Guinée Bissau ;
- ❖ Recherche des mécanismes assurant la mise en œuvre des connaissances acquis dans le domaine de la carbonisation en vue de garantir la qualité et la quantité des produits ;

-
- ❖ Contribution à la réduction de la pression anthropique sur les écosystèmes forestiers dans les Aires Protégées par le biais de la vulgarisation des techniques alternatives.

7.3. Présentation de la composante Aires Protégées

Deux aires protégées répertoriées en Guinée Bissau :

- Aires protégées marines et insulaires : parcs nationaux d'Orango et de Joaõ Vierra Poila ;
- Aires protégées continentales : parc Caheu (parc naturel des mangroves avec l'existence d'une forte potentialité de crevettes et de faune. Les mangroves occupent environ 68% de la superficie. D'où le développement d'activités de conservation et de valorisation des mangroves et sauvegarde des espèces menacées et protégées.

7.3.1. Aires protégées marines et insulaires

Les grandes activités peuvent se résumer comme suit :

Parc Orango : activités d'initiatives locales de transformation des poissons, apiculture, production d'huile de palme, suivi sur les plages des pontes d'œuf de tortues ; activités de conservation des hippopotames (*hippopotamus amphibius*) et des tortues vertes marines (*chelonina mydas*). Le problème est que dans ce parc, il y a une forte pression sur les mangroves liée au campement de pêche des populations autochtones venant du Sénégal, de la Guinée Conakry, de la Sierra Leone et du Ghana. C'est à cause de cela que l'UICN y développe des activités allant dans le sens de l'utilisation rationnelle et durable des mangroves pour le fumage (développement de techniques d'exploitation durable)

Parc Joaõ Vierra Poila : parc inhabité mais les îles non habitées appartiennent aux habitants des îles habitées. Les tortues vertes marines (*chelonina mydas*), les perroquets gris (surtout les *Sternidae*) sont surexploités par les populations des îles habitées. Il y a aussi développement de l'agriculture par les populations de l'île de Canhabaque qui se considèrent comme les propriétaires traditionnels de l'île Joaõ Vierra Poila. La pression sur la faune de l'île de Canhabaque à cause du marché de Bubaque explique en partie l'exploitation de cette île inhabitée. A cela, il faut ajouter l'existence de campement touristique dans les îles de Joaõ Vierra Poila

Dans l'un ou l'autre des deux parcs, la négociation avec les pêcheurs autochtones est difficile ; leur marché étant leur pays d'origine. Un travail de sensibilisation se fait néanmoins au niveau de Bubaque, à travers les radios communautaires (Djan Djan), les maisons de l'environnement. Les activités principales de ces structures sont l'information et la formation, la sensibilisation. Au cours de l'année, l'UICN a organisé une activité originale qui a consisté en un championnat de football pendant la saison des pluies. Les noms des différentes équipes sont révélateurs de la prise de conscience des espèces menacées. Les six équipes avaient pour noms les espèces menacées suivantes : Hippopotame, Lamentin africain (*Trichechus Senegalensis*), Requin, Tortues, Flamingo (flamants roses), Mangroves (*Avicenia*, *Recemosa*, *Rhizophora*). Des débats ont été organisés concomitamment sur ces espèces et les raisons de leur protection. Les trophées ont été faits à l'effigie de ces espèces.

7.3.2. Aires protégées continentales

Les problèmes relatifs à ces aires protégées sont liés à l'agriculture itinérante. Une étude d'évaluation des couvertures végétales a été réalisée en partenariat avec la Direction générale des forêts et de la chasse. La mangrove (*Avicenia*, *Recemosa* et *Rhizophora*) de Caheu a perdu environ 20% de sa couverture à cause de la pression démographique et des éléphants (*Loxodonta Africana*) venus de la Guinée voisine. Il y a aussi eu la rédaction d'un plan de gestion qui n'est pas encore validé. Dans ces aires protégées, il y a eu des initiatives locales : vulgarisation des presses huile de palme pour valoriser les écosystèmes des palmiers avec les associations des femmes ; développement d'apiculture de mangroves, de foyers améliorés, de riziculture dans les mangroves.

7.4. Présentation de la composante Planification côtière et Système d'Information Géographique

Le Bureau de planification Côtière, une structure gouvernementale de référence dans la gestion des ressources naturelles de la zone côtière, est appuyé par l'UICN depuis des années. La planification côtière a été conçue comme un outil technique d'analyse d'occupation et d'utilisation du sol dans l'optique d'harmoniser les activités à long terme. Cette structure facilite un mécanisme de dialogue et d'échange d'information au niveau national par le biais de séminaires, rencontres, réunions, ateliers etc. Elle s'est aussi engagée avec ses partenaires et l'UICN dans les activités de "fundraising" et dans la recherche des nouveaux partenaires pour consolider les acquis des 13 ans du programme et développer des nouveaux Projets et programmes au niveau de la zone côtière.

Le bureau de Planification côtière s'est attelé à la récupération des données perdues pendant la guerre. Il s'occupe aussi du suivi technique des tortues marines et des actions de comptage d'oiseaux avec Wetland International. Dans le cadre du SIG et de la cartographie, le bureau de la planification côtière fait des activités de zonage au niveau du programme planification côtière sous-régionale, et des banques de données. La formation et la capitalisation font aussi partie de ses prérogatives.

D'autres activités importantes sont engagées en vue de la gestion et conservation des zones humides. La journée mondiale des zones humides (2 février) a été organisée par le bureau de la planification côtière en collaboration avec le Ministère de l'Environnement.

VIII : ANALYSE DU PROGRAMME UICN GUINEE BISSAU

8.1. Revue de la fonction de représentation du bureau UICN Guinée Bissau

L'UICN est perçue en Guinée Bissau comme la structure par excellence de conservation et de gestion des ressources naturelles pour le développement durable. La quasi totalité de nos interlocuteurs sont d'avis que les activités menées par l'UICN participent à la lutte contre la pauvreté. Elle joue le rôle de facilitateur entre l'Etat et les ONG, entre l'Etat et les bailleurs de fonds. Elle joue un rôle appréciable dans la rédaction des lois, décrets et arrêtés relatifs à l'environnement, à la conservation et au développement durable. L'UICN a aussi une institution influente au point de vue technique.

Il faut par conséquent valoriser les opportunités existantes pour sortir le bureau UICN de la Guinée Bissau de sa situation actuelle. Pour continuer d'avoir auprès des structures politiques, publiques, auprès des ONG et des bailleurs de fond, auprès des structures impliquées dans la conservation et la gestion des ressources naturelles le cachet qu'elle a,

l'UICN se doit d'améliorer ses capacités techniques en travaillant en synergie avec les différents réseaux de l'Union. La visite de la Présidente de l'UICN a amélioré l'image de l'institution dans le pays.

La difficulté de l'UICN en Guinée Bissau est qu'elle dépend quasi exclusivement d'un seul bailleur de fond même si ces activités attirent plusieurs autres dont les Suédois, la banque mondiale. Une importance doit être accordée au fundraising afin de maintenir les acquis et de poursuivre la politique de gestion intégrée des ressources naturelles surtout en ces moments où la situation économique défavorable fait penser à l'exploitation des ressources telles que le pétrole existant dans la zone côtière fragile.

8.2. Revue de la gestion du bureau

Depuis la restructuration du bureau (juillet 2002), il y a un recentrage des activités mises en œuvre par l'UICN en Guinée Bissau sans une implication négative sur les activités d'une manière générale. Le personnel est toujours aussi motivé malgré quelques difficultés (communication, utilisation du groupe électrogène depuis plus de trois ans, etc.). Il est noté aussi la difficulté d'avoir des cadres compétents (voulant travailler en Guinée Bissau à cause des problèmes politiques risque de conflits), de la langue de travail (entrave que constitue la langue portugaise). Tout ceci explique des difficultés pour avoir des assistants techniques de qualité susceptibles de porter une assistance au programme de l'UICN.

Dans le but d'améliorer sa gestion, le bureau de l'UICN aura besoin de chargés de projet ou de programme et d'un responsable administratif et financier de qualité susceptibles de l'aider à accroître le nombre de ces projets sur la liste ABC, de faire le fundraising et d'aider à mettre de l'ordre dans les finances et la comptabilité. Le bureau de la Guinée Bissau aura aussi besoin d'un bon support technique mais surtout financier et comptable de la part du bureau régional.

8.2.1. Pertinence

La Guinée Bissau est l'un des pays les plus pauvres de la planète. Son littoral se caractérise par l'étendue de la plate-forme continentale, la faible profondeur des eaux littorales, l'existence d'une multitude d'estuaires et de Rias, la présence d'une frange de mangroves et la confluence des courants côtiers du Nord et du Sud. La richesse en ressources biologiques est renforcée par l'apport de nutriments par les eaux froides venues du Nord. Le non respect des règles et normes d'exploitation des ressources biologiques aquatiques définies par les règles sociales propres aux communautés autochtones ou prévues par l'Etat guinéen, l'affluence incontrôlée des populations allochtones (surtout des pêcheurs) constituent des menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et sur les principaux habitats. Des comportements divergents sont souvent sources de conflits entre autochtones et allochtones ; ce qui rend difficile l'implantation de systèmes durables de gestion des écosystèmes marins côtiers et insulaires. C'est pour toutes ces raisons que l'Etat guinéen s'est lancé dans un processus de planification participative et d'aménagement de sa zone côtière.

Les activités de l'UICN en Guinée Bissau rentrent dans cette optique et sont par conséquent en relation avec les besoins du pays et des populations ; ce qui explique leur pertinence. Les résultats de douze années de partenariat avec l'Etat et d'autres institutions impliquées dans la gestion et la conservation dans le cadre d'un programme de conservation et de développement durable de la zone côtière sont intéressants : développement d'institutions publiques et privées spécialisées, sensibilisation des populations dans la conservation des espèces, l'implication des communautés locales dans la gestion de l'écosystème etc.

8.2.2. Efficacité

Evaluer l'efficacité des activités mises en œuvre revient à évaluer leur adéquation aux objectifs du bureau et de l'UICN d'une manière générale, à la convention de financement signée avec les différents bailleurs de fonds.

L'objectif général du programme UICN Guinée Bissau est la gestion intégrée de la zone côtière. Cette gestion est conçue comme un instrument technique de conservation et d'utilisation rationnelle du milieu en vue d'harmoniser les activités humaines, économiques et culturelles à court et à moyen termes dans la perspective du développement durable. Le programme contribue à la conservation des écosystèmes et des espèces, à la lutte contre la pauvreté à travers la promotion d'une gestion décentralisée des ressources naturelles et de la biodiversité côtière par les communautés locales et les organisations à la base. Le rôle que jouent les ressources naturelles renouvelables dans l'économie des populations locales de la Guinée Bissau explique l'association étroite de la conservation de la biodiversité à sa valorisation et à son utilisation rationnelle. Cette approche de gestion des ressources naturelles, de conservation, cadre parfaitement avec celle de l'UICN dont la vision est : « un monde juste qui valorise et conserve la nature ». Elle participe à l'atteinte des résultats stratégiques validés par le Congrès d'Amman d'octobre 2000. Elle n'est pas non plus en porte-à-faux avec la politique nationale de conservation de la nature de la Guinée Bissau, des stratégies nationales et des programmes prioritaires de l'Etat face à la réduction de la pauvreté et du développement du secteur social.

L'efficacité du Programme UICN Guinée Bissau souffre néanmoins de quelques faiblesses liées à la non capitalisation des acquis et leçons apprises, à l'insuffisance des répliques des projets porteurs comme le projet d'utilisation durable des ressources de Rio Grande de Buba, pour ne citer que cet exemple. A cela, il faut ajouter le manque de débouchés pour les produits de conservation et d'utilisation durable des ressources naturelles (poissons salés, poissons séchés, huile de palme, miel etc.). Ce volet dépasse les compétences de l'UICN mais mérite d'être relevé car susceptible d'atténuer l'impact des activités.

8.2.3. Efficience

L'analyse de l'efficience se penche sur le rapport entre l'utilisation des ressources et les résultats, c'est à dire l'impact du projet ou du programme par rapport à son coût. De manière générale, les résultats obtenus par les différents projets mis en œuvre par le bureau de la Guinée Bissau sont positifs à plus d'un titre. Néanmoins, le bureau UICN Guinée Bissau n'a pas pu utiliser son budget de façon totalement efficace. La situation financière de la période allant du 01 janvier 1998 au 30 septembre 2002 laisse apparaître un déficit sur le compte du projet n° 75512-000 (Conservation Utilisation durable des ressources naturelles de la zone côtière, phase IV) (cf. Annexe H). Au cours de la phase de transition et de recherche de mécanismes alternatifs de financement, phase de restructuration, s'étendant du 1^{er} juillet 2001 au 31 décembre 2002, il a été noté une carence dans la gestion financière qui ne permet pas de faire le rapport entre l'utilisation des ressources financières et les résultats obtenus sur le terrain. C'est donc dire que l'appréciation de l'efficience n'est pas du tout aisée. Des déficits cumulatifs ont été annoncés sans que l'on ne peut donner le montant exact ; ce dernier variant au gré des audits et des rapports financiers. Cette situation a amené le bureau régional à commandité un audit dont le rapport définitif laisse encore quelques nuages. Un meilleur soutien administratif et financier de la part du bureau régional est à recommander très fortement de même que le renforcement des capacités du bureau en comptabilité/finance et en administration. L'absence d'un chargé de programme de qualité explique aussi des lenteurs dans le développement de projet et programme. Le bureau a aussi besoin d'une gestion davantage décentralisée susceptible de faciliter les initiatives individuelles.

8.2.4. Impact

Nous n'avons pas pu quantifier la proportion de la population qui a bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de vie grâce à l'UICN. Cependant, les politiques ont signalé une amélioration des conditions de vie des populations grâce aux projets de l'UICN.

8.2.4.1. Impact écologique

En analysant les impacts écologiques, il faut se rappeler que l'économie de la Guinée Bissau, l'un des pays les plus pauvres du monde, dépend de l'abondance et de la valorisation des ressources naturelles fragiles. L'économie Bissau guinéenne, à l'état actuel ou dans les scénarios futuristes les plus réalistes, est et sera très dépendant des ressources naturelles. Or, on sait que le souci majeur des projets de l'UICN Guinée Bissau est de garantir l'abondance des filières biologiques (fertilité des sols, mangroves, zones de fraie etc.) en mettant en place des systèmes d'exploitation et de valorisation appropriés. L'impact le plus fort pour la santé des écosystèmes, les ressources naturelles et l'économie de la Guinée Bissau est tout simplement le fait que la Guinée Bissau ne manque pas, de nos jours, de richesses naturelles et culturelles qui font de sa zone côtière une des aires de conservation prioritaire pour la sous région. Une attention toute particulière est tout de même indispensable si l'on veut utiliser durablement ces ressources, et c'est à cette tâche que s'attèle l'UICN depuis des années.

8.2.4.2. Impacts dans la gestion des ressources naturelles

Les différents projets mis en œuvre par l'UICN en Guinée Bissau constituent des acquis très importants et suscitent une grande adhésion des autorités administratives et politiques ainsi que des populations faisant de l'UICN la structure incontournable dans la gestion des ressources naturelles. Ils ont trait à :

- l'utilisation et la gestion durable des ressources naturelles (cas de Rio Grande de Buba, des parcs et réserve de la biosphère etc.)
- la réduction d'environ 50% dans la consommation du bois pour fumer le poisson grâce aux fours et pour produire le charbon de bois, etc.

Notons que la richesse biologique et les difficultés de pénétration font des zones littorales des lieux de reproduction, d'habitat ; ce qui explique la présence d'une communauté d'animaux aquatiques uniques sur la côte Bissau guinéenne. On note la présence de tortues vertes (menacées au plan mondial) venant pondre chaque année au niveau de l'archipel de Boloma-Bijagos, de deux espèces de dauphin (le grand dauphin et le dauphin à bosse), du lamantin, de deux espèces de crocodile (crocodile du Nil et crocodile nain) et de l'hippopotame qui vit dans les fleuves d'eau salée. Et si l'on ajoute à cela la présence de vastes étendues de mangroves formant parfois de véritables massifs forestiers où diverses ressources halieutiques se développent, on comprend et apprécie mieux l'importance des activités de conservation et de gestion durable des ressources naturelles de l'UICN dans le pays.

8.2.4.3. Impacts dans la lutte contre la pauvreté

L'un des objectifs du programme UICN Guinée Bissau est la lutte contre la pauvreté. Nous n'avons pas pu quantifier la partie de la population qui a bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de vie grâce à l'UICN. Les activités menées par le programme peuvent se résumer en ces termes :

- maintenir l'Homme vivant dans son écosystème ;

-
- donner une valeur économique à la biodiversité ;
 - développer des activités génératrices de revenus : pêche artisanale et transformation des produits halieutiques, transformation des fruits sylvestres, production d'huile de palme etc.

Il va s'en dire que ces activités ont contribué entre autres à :

- une amélioration de l'autosuffisance alimentaire
- une amélioration de la nutrition (plus de légumes grâce aux maraîchages)

Les petits commerces et d'autres projets de femmes sont rendus possibles par les caisses de crédit/épargne.

8.2.4.4. Impacts sociaux

L'un des plus grands impacts du programme est d'avoir conféré un pouvoir aux populations qu'elles n'avaient pas auparavant, par la formalisation des Plans de gestion et surtout par les Conventions locales de gestion et l'implication des populations dans la gestion des ressources naturelles. Les populations avaient bien leurs us et coutumes (règlements) de gestion traditionnelle des ressources naturelles que les différents projets de l'UICN ont contribué à valoriser. Le programme UICN Guinée Bissau a redynamisé les structures locales et leur a donné plus d'autorité et d'importance.

L'information et la formation ont permis le renforcement des capacités des cadres nationaux dans la gestion durable des ressources naturelles. En ciblant le renforcement des capacités des femmes, le programme a aussi permis de changer la composition des structures locales pour y inclure les femmes.

Le programme UICN Guinée Bissau a permis la prise en compte des valeurs culturelles dans le cadre de la gestion et de la conservation des ressources naturelles.

Les résultats intéressants auxquels l'UICN est parvenue est le développement d'institutions publiques et privées spécialisées, la sensibilisation des populations dans la conservation des espèces et l'implication des communautés résidentes dans la gestion de l'écosystème.

8.2.4.5. Impacts inattendus

Les autorités politiques que nous avons rencontrées considèrent que l'UICN a sauvé des vies humaines, d'une part à cause de la réduction des conflits entre les utilisateurs des ressources naturelles et d'autre part grâce à la méthodologie de gestion intégrée des ressources naturelles qui prend en compte les valeurs culturelles et encouragent ce faisant la participation des bénéficiaires des différents projets. Le renforcement des capacités des cadres participent aussi à la compréhension des modes d'utilisation et de gestion proposés.

Parmi les impacts inattendus, il faut noter l'accroissement de la scolarisation des filles, l'allègement des efforts physiques des femmes dans le processus de transformations des produits dérivés de l'huile de palme et la transformation des produits halieutiques par exemple. Les initiatives locales de développement ont contribué à l'allègement de la pauvreté des familles, ceci à travers une plus grande rentrée de ressources financières.

8.2.5. Durabilité

Dans un projet de conservation et de développement, la durabilité s'établit quand les activités sont basées sur les priorités des populations, sur des techniques adaptées et sur le

savoir traditionnel. Le pronostique pour la durabilité de la plupart des activités des différents projets de l'UICN est, en général, bon. Les projets et autres activités de l'UICN Guinée Bissau méritent néanmoins plus de capitalisation par et pour les bénéficiaires, les acteurs et les partenaires. Un travail est en cours mais méritent que l'on s'y investisse davantage et que les expériences soient valorisées au niveau de la sous région ouest africaine.

8.3. Revue de la fonction de développement (perspectives) : quelles initiatives nouvelles

Le Programme UICN Guinée Bissau a bénéficié pendant une douzaine d'années du financement quasi exclusif d'un seul bailleur de fond, en l'occurrence la Coopération Suisse (DDC). Ses activités ont été aussi mises en œuvre avec le succès que l'on sait grâce à une franche collaboration avec les institutions étatiques, les ONG, les communautés locales, etc. La capitalisation des expériences acquises et leur réplication à d'autres zones deviennent des impératifs.

La création des aires protégées en Guinée Bissau s'est basée sur la philosophie « Park for People » avec une forte implication des communautés de base dont le « Know How » ou savoir traditionnel a été fortement utilisé et valorisé. La gestion efficace et durable des aires protégées repose sur la reconnaissance de l'existence d'une symbiose entre savoir traditionnel et savoir moderne avec une forte implication des communautés résidentes et la reconnaissance de leurs valeurs culturelles dans la gestion des ressources naturelles. Cette approche de gestion participative des ressources naturelles doit être renforcée face aux impératifs de développement et de lutte contre la pauvreté. Le modèle de développement à mettre en place ne pourra écartier ces principes. C'est ce qu'a compris l'UICN qui a développé un projet sur la gouvernance des ressources naturelles et empowerment de la société civile. Mais au delà de cette initiative, la capitalisation de cette expérience de gestion représente un impératif.

D'un autre côté, les activités de l'UICN Guinée Bissau devront entrer dans celle du Programme régional marin côtier dont l'objectif est le développement et la coordination des initiatives en matière de planification côtière ou de gestion des ressources marines en Afrique de l'Ouest. A côté des richesses biologiques du littoral de la Guinée Bissau, il y a aussi des richesses non renouvelables comme le pétrole dont l'exploitation peut porter atteinte à la gestion durable des écosystèmes, d'où la nécessité d'aider le gouvernement à adopter des politiques de lutte contre la pauvreté tout en préservant les ressources naturelles. Le projet GEF Banque mondiale (*Coastal Biodiversity Management Program*) devrait contribuer à promouvoir la gestion rationnelle de la biodiversité de la zone côtière de la Guinée Bissau à des fins de conservation et développement durable en collaboration avec les communautés de base.

D'autres perspectives existent avec la coopération suisse (capitalisation des acquis du projet Rio grande de Buba), avec l'Union Européenne (Centre de législation environnementale), avec le FFEM (financement de Cantanhez mais aussi des aspects écotouristiques dans les îles et la pratique d'une pêche responsable), avec la FIBA (création du parc Joaõ Vierra Poila). Des possibilité de collaboration et de financement existeraient aussi avec Wetland, Wadden Sea, Conservation Internationale , tout ceci parce que l'UICN est devenue une institution incontournable dans le domaine de la conservation pour le développement durable.

Il faudra pour cela que les carences actuelles du bureau trouvent des solutions urgentes et efficaces. Le déficit du point de vue administratif et comptable doit être comblé pour répondre aux différentes sollicitations de même qu'une gestion davantage participative et moins concentrée et centralisée autour du Chef de mission. Cet état de fait s'explique-t-il par

l'absence de compétence dans le domaine de gestion et de mise en œuvre des projets, programmes ? Est-il dû à la volonté du Chef de mission de maintenir l'image de l'UICN dans le pays ? Le bureau a besoin d'un suivi et davantage de soutien de la part du bureau régional

IX. EN GUISE DE CONCLUSION

La richesse en diversité biologique des côtes Bissau guinéennes (mangroves, hippopotames, lamantins, territoire de ponte des plus grandes colonies de tortues marines de la côte atlantique, existence de nutriments et d'abri pour la reproduction des poissons et des crustacées etc.) et la nécessité de conserver et de gérer durablement ces ressources naturelles expliquent combien les activités de l'UICN en Guinée Bissau répondent à la mission et à la vision de l'UICN. Et si l'on ajoute à cela le fait que l'économie de la Guinée Bissau dépend de l'abondance et de la valorisation de ces ressources naturelles fragiles, on comprend et appréhende mieux l'impact des activités du bureau. L'analyse du Programme dans son ensemble a permis d'apprécier l'apport des activités de l'UICN dans ce pauvre de l'Afrique occidentale. L'utilisation combinée des règles sociales propres aux communautés autochtones et celles dictées par l'Etat ont permis d'amoindri les menaces qui pesaient sur les ressources naturelles. Des efforts restent à faire pour renforcer cette association étroite de la conservation de la biodiversité à la valorisation et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles surtout en ces moments où les impératifs de lutte contre la pauvreté dictent l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables dans les zones à écosystème fragile.

L'UICN se doit de renforcer ces capacités techniques et managériales si elle veut continuer à jouer son rôle de facilitateur dans le cadre de la gestion des aires protégées. Elle doit aussi concomitamment capitaliser ses acquis, ses expériences, les leçons apprises de la gestion participative ou de la cogestion et valoriser les opportunités existantes qui s'offrent à elle.

X. ANNEXES

- A. Termes de référence de l'évaluation
- B. Matrice méthodologique de l'évaluation
- C. Protocole d'entretien
- D. Plan d'action
- E. Le parc national des mangroves de Caheu
- F. Situation financière de la période allant de janvier 1998 au 30 septembre 2002 (projets numéros 75512 – 000 (Conservation et utilisation durable des ressources naturelles de la zone côtière, phase IV) et 75513 – 000 (Conservation et utilisation durable des ressources naturelles de l'archipel des Bijagos, phase III)
- G. Calendrier de la mission
- H. Liste de personnes rencontrées
- I. Liste de documents consultés

Termes de référence de la mission d'évaluation interne
--

1. Contexte

La première revue externe des programmes de l'UICN en 1993 a mis en exergue l'importance de l'évaluation qui permet d'apprécier la performance et la durabilité d'une Institution, d'un programme ou projet. « Les évaluations représentent une responsabilité essentielle des dirigeants de l'UICN aux niveaux des projets, des programmes, de la direction et de la gouvernance ». Bien que fournissant des informations relatives à la performance, informations nécessaires au gestionnaire du programme, au Directeur national, au Directeur Régional, au Directeur Général, aux Commissions et au Conseil, les évaluations font partie de la retro information, de l'apprentissage et du processus de changement permanents nécessaires aux organisations modernes.

L'UICN a conscience des effets positifs de l'évaluation et encourage ces représentations, secrétariats et projets/programmes à faire cet exercice. La récente revue stratégique de l'UICN Afrique de l'Ouest a permis de revoir le Programme Ouest Africain et rappelé l'importance de l'évaluation pour l'UICN. Dans la même foulée et plus précisément lors de la réunion de coordination du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest tenue à Ouagadougou en janvier 02, un programme d'évaluation des bureaux nationaux (cf. annexe) a été établi pour la période 2002 – 2004. Les présentes évaluations internes des bureaux nationaux du Burkina, de la Guinée Bissau, de la Mauritanie et du Niger se situent dans ce cadre.

2. Objectifs de l'évaluation interne

Les objectifs généraux de l'évaluation sont contenus dans la politique d'évaluation de l'UICN, adoptée par le Conseil en octobre 2001. L'évaluation qu'elle soit interne ou externe, vise deux objectifs fondamentaux :

- l'apprentissage et l'amélioration et,
- la responsabilité.

Les objectifs de l'évaluation interne des bureaux de l'UICN du Burkina, de la Guinée Bissau, de la Mauritanie et du Niger peuvent se résumer comme suit :

- Revue de la fonction de représentation des bureaux concernés (problèmes/difficultés, avancée possible, etc.) ;
- Revue de la gestion du bureau (gestion des ressources humaines, gestion des programmes etc.) ;
- Revue de la fonction de développement (perspectives) : quelle initiative nouvelle ?

Les objectifs spécifiques assignés à l'évaluation interne des bureaux sus nommés se présentent comme suit :

- évaluer l'efficacité et l'efficience des activités mises en œuvre ;
- répertorier, analyser et évaluer les résultats atteints et leurs impacts sur le milieu et sur la situation socio-économique des populations bénéficiaires ;

-
- déterminer la pertinence des actions, en relation avec les besoins des pays concernés, et des bénéficiaires en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité ;
 - identifier les leçons apprises des projets, ainsi que les domaines et les activités spécifiques qui pourraient faire l'objet d'une capitalisation par les bénéficiaires, les acteurs et les partenaires.

Pour ce faire, il faudra :

- faire un examen approfondi de la liste ABC des trois dernières années afin d'en apprécier l'évolution ;
- mettre en exergue les points positifs de la gestion des projets, de relever les points négatifs ou faibles afin de faire des propositions dans le cadre de leurs améliorations ;
- d'apprécier les relations avec les membres et les partenaires au développement.

Cette évaluation permettra aussi d'apprécier les effets et/ou impacts des formations en S&E (élaboration de cadre logique, rédaction des rapports d'avancement des projets en direction des partenaires au développement) dispensées l'an dernier et auxquelles plusieurs cadres ont participé

3. Tâches des évaluateurs

Les tâches spécifiques de la mission d'évaluation interne sont les suivantes :

- analyser les documents de base (document de projet, plans de travail ; liste ABC et convention de financement) et surtout les différents rapports de progrès produits les deux dernières années ;
- évaluer le niveau d'exécution des activités par rapport à la programmation initiale, leur efficacité et leur adéquation avec les objectifs et les résultats attendus des projets mis en œuvre ;
- discuter avec les partenaires (services de l'Etat, autorités locales, autres intervenants), les membres, les acteurs et les populations bénéficiaires (y compris les femmes et les organisations de base) sur l'approche des projets mis en œuvre (partenariat, renforcement de capacités, responsabilisation de la population), ainsi que sur le degré d'application des directives inscrites dans les conventions de financement ;
- évaluer l'efficacité des programmes de travail élaborés pour réaliser les objectifs des projets, en tenant compte de l'évolution des contraintes sociales et politiques propres aux zones d'intervention des projets ;
- évaluer et apprécier le degré d'appropriation des activités des projets et le niveau d'implication des populations à l'exécution des projets d'une manière générale ;
- rédiger un rapport final d'évaluation interne par bureau et un rapport synthèse des différents rapports des bureaux à la fin des évaluations (décembre 02), rapport mettant en exergue les leçons apprises.

4. Approche méthodologique

4.1. Collecte des données

La méthodologie de collecte des informations et des données requises pour l'évaluation devra être complétée et finalisée par l'équipe en charge de la mission d'évaluation, sur la base de son expérience en la matière. Dans tous les cas, elle devrait comporter trois étapes au moins :

- la collecte et l'exploitation de la documentation disponible sur le bureau y compris les projets et programme mis en œuvre (document de projet, convention de financement, divers rapports de progrès, plans de travail, comptes rendus des sessions de formation ou des visites d'échanges) ;
- l'entretien (avec ou sans questionnaires préétablis) le staff de l'UICN, les partenaires au développement, les populations bénéficiaires, les autorités locales, les partenaires au projet (services de la Direction Nationale de la Conservation de la Nature, et du Développement Rural, ONGs et autres projets intervenant dans les zones d'intervention...) ;
- la visite des principales réalisations de quelques projets sur le terrain dans la mesure du possible.

4.2. Composition de l'équipe

L'équipe des évaluateurs sera composée de deux (02) personnes : le responsable du S&E (chef d'équipe), et un cadre de l'UICN ou un cadre d'un membre de l'UICN ou d'un consultant. Cette option est dictée par le fait que l'un des objectifs de l'évaluation tels que définis dans la politique d'évaluation de l'UICN est l'apprentissage et l'amélioration. En s'impliquant dans la pratique de l'évaluation, le staff de l'UICN, les membres comprendront que l'évaluation est :

- un outil d'apprentissage qui augmente le niveau de nos connaissances en ce qui concerne les meilleures pratiques,
- un outil pour rendre les projets, les programmes et les unités organisationnelles plus efficaces et qui crée un environnement qui engage le personnel et ses partenaires à apprendre comment améliorer le travail de l'UICN.

Bureaux	Chef d'équipe	Membres de l'équipe
Burkina Faso	M&E	
Mauritanie	M&E	Aliou Faye ¹
Guinée Bissau	M&E	Cadre de l'UICN ou membre SNL ²
Niger	M&E	Consultant

Un staff de l'UICN accompagnera la mission en cas de visite sur le terrain. Dans tous les cas, l'équipe bénéficiera de l'assistance de l'UICN à tous les niveaux, y compris la fourniture de la logistique de travail nécessaire.

4.3. Calendrier / Chronogramme

¹ M. Faye a déjà donné son accord de principe

² Discussions en cours avec l'UICN Sénégal

Le second semestre a été retenu dans le planning initial pour les évaluations internes des bureaux concernés à l'exception de celui du Burkina (période initiale = 1^{er} semestre). Des discussions avec les différents responsables des bureaux concernés, il ressort que la période adéquate est celle qui va de septembre au mois de novembre ; le mois de décembre devant être consacré pour rédiger un rapport synthèse des différentes évaluations et mettre en exergue les leçons apprises.

Bureaux	Période
Burkina Faso	10 au 17 septembre
Mauritanie	19 au 26 novembre
Guinée Bissau	22 au 27 octobre
Niger	À déterminer

6. Budget

Les dépenses relatives à la mission d'évaluation seront prises en charge par le budget M&E. Il se résume en frais de mission (per diem), frais de consultant, billets d'avion.

Annexe B.

MATRICE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

EVALUATION INTERNE DU BUREAU DE LA GUINEE BISSAU				
Thème	Questions clés	Questions détaillées	Indicateurs	Sources de données
Pertinence	Comment le bureau répond-il aux besoins de la Guinée Bissau ?	Le bureau prend-il en compte la politique générale de développement rural du pays ? Comment s'insère-t-il dans le cadre stratégique national (PNAE, Prog. Nat. de Lutte contre la Désertification, contre la pauvreté ?		Politiques nationales. Entretiens. Documentation des différents projets.
	Comment le bureau répond-il aux besoins des bénéficiaires en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité ?			Entretiens. Visites aux réalisations sur le terrain.
	A quel degré les projets du bureau contribuent-ils à l'orientation stratégique de l'UICN ?			Plan stratégique de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest.
Efficacité	A quel degré les projets mis en œuvre atteignent-ils ses objectifs et les résultats escomptés ? (Pour plus de détail sur cette question, voir le cadre logique avec les résultats escomptés, les indicateurs et les résultats obtenus.)		Degré de participation dans la formulation ? Reconnaissance juridique officielle ?	Cadre logique des différents projets. Documentation des projets. Visites terrain. Entretiens.
		Quels sont les points forts et les points faibles des initiatives locales ?	Transformation du poisson ? Utilisation des presses huile etc ? Valorisation (transformations diverses) et pourcentage d'utilisation des techniques nouvelles	Visites. Entretiens.

		Comment les projets ont-t-ils renforcé les capacités : des populations ? des services techniques ? des ONG ? autres ?		Entretiens.
	Les projets ont-ils bien pratiqué une gestion participative adaptative ?	Quelles leçons les projets ont-ils tirées des multiples phases précédentes ? Y-a-t-il évidence d'une gestion adaptative (auto-évaluations ; système de suivi, monitoring et décisions basées sur l'apport des informations en continu) ?		Documentation du projet et de ses phases précédentes. Entretiens.
Efficienc e	A quel degré le projet utilise-t-il ses ressources de manière rentable ?		Rapport coût / résultat.	Convention de financement. Rapports financiers. Visites réalisations. Observations.
Impact	Quel est l'impact du projet sur la biodiversité et le milieu naturel ?	Les ressources naturelles sont-elles gérées de façon plus équilibrée ? Quel est l'état actuel des ressources naturelles par rapport au passé ?	Dégradation des ressources arrêtée sur au moins 80% de la superficie ?	Visites terrain. Entretiens. Documentation.
	Quel est l'impact du projet sur la situation socio-économique et les populations bénéficiaires ?	Quels sont des résultats des filières au profit des femmes ? Quels sont les résultats de transformation des ressources naturelles et leur commercialisation ? Les populations ont-elles vécu une amélioration dans leur situation économique et/ou leur qualité de vie grâce au projet ?		Idem.
	Y a-t-il des impacts inattendus ?			Entretiens.

Durabilité	L'approche des projets a-t-elle favorisé la durabilité des résultats ?	Quelles sont les stratégies à long terme vis-à-vis la surexploitation des ressources naturelles ? Y a-t-il une participation équitable des femmes dans les différentes structures de gestion ? Quelle était la participation des différents groupes dans l'élaboration des plans de gestion et d'autres activités des projets ? Quelle est la qualité des partenariats des projets ? Y a-t-il des effets multiplicateurs de certaines initiatives locales ?		Visites terrain. Entretiens. Documentation.
	Lesquels des résultats pourraient faire l'objet d'une capitalisation par les bénéficiaires ?			Entretiens bénéficiaires.
	Lesquels des résultats pourraient faire l'objet d'une capitalisation par les partenaires ?			Entretiens partenaires.
Leçons	Quelles sont les leçons que l'on peut tirer de la mise en œuvre des projets ?			Entretiens

Annexe C.

PROTOCOLE D'ENTRETIEN DE LA MISSION D'ÉVALUATION INTERNE DU BUREAU DE LA GUINÉE BISSAU

Equipe d'évaluation : M. François-Corneille Kédowidé, Facilitateur Suivi / Evaluation UICN - BRAO

Introduction

L'UICN entreprend les évaluations pour deux raisons principales :

1. L'UICN est responsable devant ses membres, ses partenaires et ses donateurs quant au bon fonctionnement de ses projets. Le processus d'une évaluation externe s'inscrit dans l'engagement de l'UICN à favoriser la transparence et la responsabilité.
2. Une évaluation présente une occasion pour l'UICN et ses partenaires d'apprendre, de manière créative, comment améliorer son travail et comment rendre ses projets et ses programmes plus efficaces. Une évaluation permet de comprendre pourquoi les activités réussissent et pourquoi elles échouent.

Le but c'est donc d'augmenter nos connaissances en ce qui concerne les meilleures pratiques en matière de conservation et développement.

Pour réussir cette évaluation, nous vous prions de nous parler avec la plus grande franchise et nous vous garantissons une discrétion totale en ce qui concerne cet entretien. Par ailleurs, rassurez-vous, les sources des informations récoltées pendant cette mission, et particulièrement cet entretien, resteront strictement anonymes.

Objectifs de l'évaluation interne du bureau de la Guinée Bissau

Les objectifs de l'évaluation interne du bureaux de l'UICN en Guinée peuvent se résumer comme suit :

- Revue de la fonction de représentation des bureaux concernés (problèmes/difficultés, avancée possible, etc.) ;
- Revue de la gestion du bureau (gestion des ressources humaines, gestion des programmes etc.) ;
- Revue de la fonction de développement (perspectives) : quelle initiative nouvelle ?

Les objectifs spécifiques assignés à l'évaluation interne des bureaux sus nommés se présentent comme suit :

- évaluer l'efficacité et l'efficience des activités mises en œuvre ;
- répertorier, analyser et évaluer les résultats atteints et leurs impacts sur le milieu et sur la situation socio-économique des populations bénéficiaires ;

-
- déterminer la pertinence des actions, en relation avec les besoins des pays concernés, et des bénéficiaires en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité ;
 - identifier les leçons apprises des projets, ainsi que les domaines et les activités spécifiques qui pourraient faire l'objet d'une capitalisation par les bénéficiaires, les acteurs et les partenaires.

La méthodologie de collecte des informations et des données requises pour l'évaluation comportera trois étapes :

- la collecte et l'exploitation de la documentation disponible sur le bureau y compris les projets et programme mis en œuvre (document de projet, convention de financement, divers rapports de progrès, plans de travail, comptes rendus des sessions de formation ou des visites d'échanges) ;
- l'entretien (avec ou sans questionnaires préétablis) le staff de l'UICN, les partenaires au développement, les populations bénéficiaires, les autorités locales, les partenaires au projet (services de la Direction Nationale de la Conservation de la Nature, et du Développement Rural, ONGs et autres projets intervenant dans les zones d'intervention...);
- la visite des principales réalisations de quelques projets sur le terrain dans la mesure du possible.

Cet entretien représente donc une étape clé pour mieux comprendre ce qui s'est passé au cours de la mise en œuvre des différents projets.

Nous vous proposons d'organiser nos discussions autour des questions suivantes, mais nous sommes ouverts également à d'éventuelles suggestions de votre part pour structurer nos discussions.

Nous sommes fort conscients que votre temps est précieux et nous vous remercions vivement d'avoir partagé avec nous vos observations.

Questions clés : Série 1

Perspective large - ONGs internationales, Ambassade, et al.

Que pouvez-vous nous dire sur les activités du bureau UICN Guinée Bissau ?

Selon vous, quel est le succès le plus important du bureau UICN (s'il y en a) ?

Voulez-vous citer d'autres réalisations importantes ?

Avez-vous constaté des faiblesses dans la mise en œuvre des projets ?

Quels sont les domaines qui ont encore besoin d'un appui ?

Est-ce que les projets ont bien ciblé les priorités de la Guinée Bissau et des bénéficiaires ?

Son approche est-elle adaptée aux réalités des bénéficiaires et des partenaires ?

Y a-t-il des réalisations ou des activités qui ont une bonne probabilité de perdurer une fois que les projets seront terminés ?

Voulez-vous nous parler des leçons que l'on peut tirer des projets du bureau de l'UICN Guinée Bissau ?

Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez ajouter ?

Questions clés : Série 2

Partenaires techniques : Services techniques de l'Etat et ONG locales

Pouvez-vous nous décrire l'historique et le fonctionnement de votre partenariat avec le bureau de l'UICN en Guinée Bissau ?

Qu'est-ce que le bureau vous a apporté ?

Quel a été votre apport au bureau ?

Sur le plan global, quel est le succès à votre avis le plus important du bureau (s'il y en a) ?

Voulez-vous citer d'autres réalisations importantes ?

Avez-vous constaté des faiblesses dans la mise en œuvre des projets, dans la gestion du bureau ?

Est-ce que les projets ont bien ciblé les priorités de la Guinée Bissau, de la zone d'intervention et des bénéficiaires ?

Son approche est-elle adaptée aux réalités des bénéficiaires et des partenaires ?

Y a-t-il des réalisations ou des activités qui ont une bonne probabilité de perdurer une fois que le projet sera terminé ?

Voulez-vous nous parler des leçons que l'on peut tirer de ce projet ?

Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez ajouter ?

Questions clés : Série 3

Populations bénéficiaires

Pouvez-vous nous décrire l'historique de votre partenariat avec l'UICN ?

Parlez-nous de l'environnement avant et après votre collaboration avec l'UICN.

Qu'est-ce que les projets ou le bureau vous ont ou a apporté ?

Qu'est-ce qui ne vous a pas donné satisfaction dans l'exécution des projets de l'UICN ? ou quels sont vos points de désaccord avec les projets mis en œuvre et l'UICN ?

Qu'est-ce qui va rester de tout cela même après les projets ?

Voulez-vous nous parler des leçons que l'on peut tirer des projets ?

Y a-t-il autre chose que vous souhaiteriez ajouter ?

Questions pour mémoire

Quelle est la spécificité du bureau de l'UICN Guinée Bissau ?

Quel a été votre degré d'implication dans l'exécution des projets de l'UICN ?

Quelles sont les activités que vous avez eues à mener dans la mise en œuvre des projets ?

Quelles sont les activités auxquelles vous n'avez pas participées ?

Qu'avez-vous appris individuellement et collectivement ?

Qu'avez-vous gagné sur le plan de l'obtention des moyens d'existence ?

Qu'est-ce que les projets auraient pu vous apporter ?

Quels sont les domaines qui ont encore besoin d'appui, surtout au niveau des populations ?

PLAN D'ACTION

I - Introduction

Le présent document constitue le plan d'action pour la phase de transition du Programme de Conservation et de Développement durable de la zone côtière en Guinée-Bissau. Cette phase de transition et de recherche de mécanismes alternatifs de financement s'étend du 1^{er} Juillet 2001 au 31 Décembre 2002.

Le Programme de conservation et de développement durable de la zone côtière en Guinée-Bissau a démarré depuis 1988 en partenariat avec le Gouvernement bissau-guinéen, les ONG's et les Institutions de recherche et celles à vocation environnementale. Ce processus a permis la création des différentes Aires Protégées, de la Réserve de Biosphère, de nouveaux dynamismes de conservation et de gestion des ressources naturelles impliquant la participation de la population locale, l'amélioration des cadres légaux institutionnels et le renforcement des capacités des cadres nationaux.

Après 13 ans de partenariat avec la Coopération Helvétique, on arrive au bout d'un cycle de financement, ce qui oblige la recherche de mécanismes alternatifs de financement et de l'appropriation de ces acquis par des Institutions Nationales partenaires.

Ainsi, un bilan a été organisé au mois de Mars avec la participation des Institutions du monde de la Conservation telles que UICN, WWF, FIBA, MAVIA, RAMSAR, organismes des Nations UNIES ET DE Brettons Woods et plusieurs organismes bilatéraux et multilatéraux qui assistent la Guinée-Bissau dans sa stratégie de conservation versus développement durable afin de réduire la pauvreté.

La Guinée-Bissau a démontré son engagement et sa volonté de participer au niveau régional et mondial aux efforts de conservation de la diversité biologique. Cela a permis l'organisation d'un événement très important à Bubaque au mois de mars 2001 dénommé DON à la TERRE.

Les acquis de marque sont surtout visuels par la création des parcs marins insulaires qui sont très importants pour la conservation des écosystèmes et des espèces partagées au niveau de l'éco-région «upwelling » sahélien.

II - Contexte socio-économique

La Guinée-Bissau était baignée en 1998 en une guerre civile qui a duré 11 mois. Cette guerre a eu des effets dévastateurs très remarquables sur les populations, les infrastructures d'Etat et sur leur fonctionnement:

Pression sur les ressources naturelles

Départ des Institutions de Coopération bilatérale

Fardeau renforcé de la dette extérieure

Pénalisation de la structure économique, de subsistance et du secteur privé embryonnaire

Remaniement ministériel permanent qui rend difficile la communication institutionnelle

Malgré les contraintes socio-économiques et politiques, la Guinée-Bissau continue d'être un pays avec d'énormes potentialités naturelles ce qui est démontré par :

Société plus aguerrie dans le cadre du processus de conservation et gestion des ressources naturelles

Décentralisation et appropriation du processus de gestion des ressources naturelles par les associations de base
Emergence d'une plus grande conscience environnementale
Création de 5 Aires Protégées en l'espace de 10 ans ;
Création des lois et des décrets sur des Aires Protégées, création des Institutions à vocation environnementale telles Planification Côtière, Centre de législation environnementale etc.

Rappel

La mission, la finalité et les grands objectifs à long terme du Programme de l'UICN restent toujours valables

Mission de l'UICN en Guinée-Bissau

Promouvoir l'adoption d'un modèle de gestion intégrée d'espaces et une utilisation rationnelle des ressources naturelles, au bénéfice durable de la société bissau guinéenne

Finalité du Programme

Prise en charge de la société bissau guinéenne de la gestion durable des sites sensibles et des ressources naturelles stratégiques de la zone côtière

Objectifs du Programme UICN en Guinée-Bissau

Les objectifs du programme de l'UICN-Bissau dont l'économie repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles en particulier celles provenant des écosystèmes marins et forestiers et d'une manière générale de la diversité biologique ont été défini à partir des grandes préoccupations du Programme de Planification Côtière au niveau Sous-Régional : Ils sont ainsi développés :

Gestion des écosystèmes Marins Côtiers et Insulaires

Gestion durable des écosystèmes forestiers

Conservation et utilisation durable de la diversité biologique,

Le Plan d'action du Programme Juillet 2001 au 31 Décembre 2002 est élaboré à partir de ces grands objectifs et en tenant compte aussi du désir d'impliquer tous nos partenaires surtout les acteurs de développement à la base et utilisateurs des ressources naturelles.

Restructuration du Programme

Le programme va se recentrer sur 3 composantes :

Le Bureau

Sa structure actuelle sera renforcée par une cellule éco-développement et une cellule éducation environnementale.

Les services administratifs, financiers et logistiques y seront centralisés et assureront un service pour l'ensemble du programme. Pour assurer le fonctionnement de ces services un administrateur/comptable de bon niveau sera recruté (Termes de référence ci-joints). Le personnel sera composée de X personnes réparties comme suit :1 Chef de mission, 1 assistant technique, 1 administrateur/comptable, 1 comptable, 1 logisticien, 1 secrétaire, 1 chauffeur/coursier, 2 gardiens et 2 employés de service.

La mise en place d'une cellule de suivi et d'évaluation des actions d'éco-développement permettra de dynamiser et d'harmoniser les initiatives locales.

Le suivi sera assuré par une équipe formée de deux techniciens spécialisés, ayant démontré au cours de la phase IV des capacités et des compétences techniques spécifiques, adaptées au travail avec les populations. La direction de cette équipe sera assurée par un cadre national spécialisé dans la mise en place et l'évaluation participative de micro projets, il sera aussi responsable de l'exécution des missions sur le terrain et de la coordination des actions menées sur le terrain.

Le travail de suivi sera réalisé en étroite partenariat avec les techniciens et les cadres des Aires Protégées (AP) et de la Réserve de Biosphère Bolama Bijagós (RBBB), affectant une large partie de leurs moyens à la philosophie des initiatives locales (Parks for People) telle que développée dans le projet Rio Grande de Buba.

Les principales activités du service suivi évaluation sont décrites dans l'encadré ci-dessous ; elles devraient permettre d'assurer une réelle consolidation des acquis des dix dernières années et de maintenir un dialogue avec les populations de la zone côtière.

Cette cellule sera composée de trois personnes (2 techniciens et un coordonnateur)

Termes de Références de la cellule Eco-développement

Mission de suivi évaluation

Outil d'analyse et de décision, elles sont destinées à guider la réflexion des responsables, afin d'améliorer les performances, les dynamiques, et d'accompagner les bénéficiaires des projets dans leurs démarches. Elles concernent plus particulièrement :

l'initiative *Apiculture*, notamment au sein du PNTC et dans les îles Bijagós ;

l'initiative *Huile de palme* sur l'ensemble de la RBBB, du PNTC ;

des apports spécifiques aux groupements du Rio Grande de Buba afin d'accompagner leur autonomisation.

Missions d'appui technique

Elles seront effectuées à la demande des populations locales ou des partenaires nationaux (ONGs, centres de recherche, groupements, etc.) sur des aspects techniques spécifiques (pêche, transformation du poisson, gestion des comptes, récolte du miel) ou en fonction des besoins identifiés au cours des missions d'évaluation. Elles nécessiteront l'intervention de techniciens qualifiés et comprendront des volets formation.

FORMATIONS

Spécifiquement destinées aux agents de terrain (Eco-gardes et personnel de la Réserve) afin de maîtriser les outils de base permettant la mise en place et l'animation de projets de développement participatif.

D'autres formations sont destinées aux cadres du programme afin d'améliorer le processus de suivi évaluation ;

Des visites d'étude et des échanges entre les groupements seront effectués afin de valoriser les différentes expériences acquises au cours des dernières années.

Appui à l'identification de projets

Appui technique pour la réalisation de micro projets d'éco-développement proposés par les communautés ou les représentants de la société civile bissau-guinéenne.

L'accent sera mis sur une conception durable des projets de développement, intégrant en particulier les dimensions écologiques, sociales, culturelles et éthiques.

La cellule éducation environnementale sera composée de 2 personnes (1 sera basée à Bubaque) qui assumeront les tâches suivantes :

Valorisation et renforcement des réseaux d'Ecole d'Initiation à l'Environnement, Maison de l'Environnement et de la Culture

Soutien au réseau des radios communautaires

Animation dans les Aires Protégées

Formation des professeurs des écoles des parcs, des éco-gardes et des agents de liaison

Valorisation des bulletins dans les écoles des parcs

Animation des groupes d'intérêt en liaison avec les initiatives locales

Valorisation du savoir-faire des partenaires (ONGs)

Publications

Echanges (entre EVAs, entre communautés...)

Le détail du personnel et du budget prévisionnel est présenté en annexe

-----Le Bureau de Planification Côtière

Une partie des techniciens qui le compose, fonctionnaire de l'Etat, ne bénéficieront plus d'un salaire de la part du programme mais gèreront des projets spécifiques (tortues marines, oiseaux migrateurs...). Le personnel salarié du programme sera réduit à 6 personnes : 1 directeur, 1 secrétaire, 1 technicien, 1 chauffeur et 2 gardiens

-----Regroupement des Aires Protégées

La création d'une Direction des Aires Protégées au Ministère chargé de l'Environnement, ainsi que la recherche d'une meilleure synergie entre les différentes aires protégées du programme de planification côtière, ont conduit l'UICN Guinée Bissau à modifier le déploiement des ressources disponibles et les concentrer sur les aires protégées afin de consolider les acquis de 13 années de planification côtière.

La Direction des Aires Protégées prendra en charge non seulement les parcs nationaux et marins, mais aussi la Réserve de Biosphère, selon la volonté exprimée par le gouvernement de Guinée-Bissau au cours de la célébration du Don à la Terre, à Bubaque le 18 mars 2001.

La réserve de biosphère et les aires protégées bénéficieront d'une seule et même assistance technique et d'une coordination centrée.

Ainsi le budget prévisionnel présenté ci-dessous différencie les aspects liés à l'existence des aires protégées des actions menées en faveur de l'éco-développement dans les aires protégées.

Il est bon de remarquer la réduction de l'assistance technique à 50% dont l'objectif fondamental est de responsabiliser les cadres nationaux et l'appropriation et aussi la responsabilisation de certaines structures d'Etat et partenaires.

Priorités stratégiques

Concentration des activités en évitant ainsi la dispersion
Redéfinition de la structure opérationnelle dans les zones d'intervention en privilégiant les Aires Protégées
Transfert des responsabilités à certains partenaires sociaux avec la capacité d'exécution et amoindrir l'intervention directe de l'UICN
Appuyer le processus de décentralisation, poursuivre le renforcement institutionnel, formation des cadres, information et sensibilisation à la base
Définir clairement les priorités du Programme
Rechercher des synergies sous régionales par le truchement des programmes et activités liées aux écosystèmes communs et espèces migratoires
Identifier des mécanismes alternatifs de financement et définir au montage financier à court et à moyen terme
Privilégier le partenariat et la complémentarité des actions dans les Aires protégées marines

Fundraising

Suite à l'annonce du retrait de la Coopération SUISSE de Guinée- Bissau et dans le but d'obtenir un nouveau financement, l'UICN-Bissau a réfléchi à une stratégie pour l'avenir qui a été présentée à l'occasion d'un Atelier de réflexion (Bubaque les 17 et 18 mars) regroupant de nombreux donateurs et partenaires (FIBA, MAVA, RAMSAR WWF, BM).

Des portfolios de concept de projets ont été rédigés et présentés à la communauté internationale dans l'espoir de mobiliser des financements pour la continuité du Programme de l'UICN. Ainsi une mini table ronde est prévue à Dakar durant ce quatrième trimestre dont l'objectif est de faire le suivi de Bubaque 2.

Le support moral et la participation de la DDC est encore une fois de plus souhaitée afin de rendre opérationnel la suite de Bubaque 2 concernant la recherche alternative de financement.

Perspectives de financement

Plusieurs actions de mécanismes de financement sont en cours :

Préparation d'un projet GEF / BM

Présentation d'un plan de gestion du Parc Marin João Vieira Poilão : confirmation d'une partie du financement 500 000 CHF par FIBA

Présentation d'un document de projet d'Education et communication Environnementales à ASDI: Confirmation de 100 000 CHF

Présentation d'un projet sous régional sur la pêche dans la Réserve de Biosphère à la Hollande : Négociation en cours

Participation d'un projet sous régional sur la conservation et du développement durable des Aires Protégées de l'Afrique de l'Ouest – financement UE

Présentation d'un projet sur la diversité biologique marine à la fondation PACKARD, USA

Demande formelle de rallongement soumise à la DDC : Confirmation de

500 000 CHF pour exécution à partir de Janvier 2002 jusqu'en Décembre 2002

Reprise du projet Centre législatif Environnemental : Confirmé par UE pour une durée de 15 mois

Remarquons l'évolution positive de partenariat avec des organisations régionales telles que Wetlands International, Mar de Wadden, IRD etc.

Justification des résultats et des activités du plan d'action

En analysant le cadre logique on remarquera que les activités établies se sont surtout centralisées au niveau des Aires Protégées marines où celles d'éco-développement et d'éducation et communication environnementales, formation et capacitation des structures des partenaires seront accompagnées par des mécanismes de suivi et évaluation permanent.

Un autre aspect à souligner sont les activités à caractère sous régional en vue de recherche des synergies et de complémentarité d'actions avec les autres Programmes sous régionaux.

La rationalisation des moyens logistiques, des structures immobilières sont à l'origine du regroupement du Programme où nous espérons escompter une meilleure efficacité et efficience des actions identifiées.

On remarque aussi, l'évolution et la diversité des partenaires sur le financement de plusieurs actions où jadis seule la DDC était l'unique partenaire financier.

La reprise du Centre de législation Environnementale va permettre la consolidation du cadre légal et la symbiose des différentes lois liées à la conservation des ressources naturelles.

Situation financière

a) Dépenses prévisionnelles

Les dépenses prévisionnelles du 1^{er} juillet 2001 au 31 Décembre 2001 sont CHF 340 000 et celles du 1^{er} Janvier 2002 au 31 Décembre 2002 CHF 963 906, ce qui porterait le total des dépenses des 18 mois à CHF 1 304 636. Noter que CHF 87 500 d'obligations légales (impôts sur salaires antérieurs) restent à payer.

(i) – Total prévision des dépenses à CHF 1 304 636 + 87 500 = 1 392 136 CHF

b) Revenus confirmés

Au 30 Juin 2001, le solde des deux projets financés par la DDC (Zone Côtière et Archipel des Bijagós) s'élève – 59 937, 59 CHF. Les reliquats que la DDC doit verser, au terme de l'accord de financement en cours, s'élèvent à la somme de CHF 410 000 ; le Gouvernement de la Guinée-Bissau doit verser à l'UICN les fonds de contrepartie de l'opération de désendettement avec la Suisse, fonds destinés aux éco-développement, pour un montant de CHF 195 000 ; le Bureau régional de l'UICN a alloué à l'UICN-Bissau un montant de CHF 97 000 au titre de l'année 2001, pour lui permettre de faire face à une réduction de revenus extérieurs ; l'intervention de l'UICN-Bissau dans le cadre du Programme Banque Mondiale/GEF gèrera des revenus s'élevant à CHF 168 000 ; la DDC a accordé une allocation supplémentaire de CHF 500 000 afin de permettre à l'UICN-Bissau de mener ses activités de consolidation jusqu'au 31 Décembre 2002.

Total des revenus confirmés s'élève à CHF 1 310 062, 41

c) Revenus complémentaires

Par ailleurs, l'UICN-Bissau négocie avec d'autres partenaires des actions complémentaires au Programme. Ces efforts ont pour but de diversifier les partenaires afin de préparer la relève du financement Suisse. Il s'agit de :

FIBA a accepté de financer le PNMJV Poilão pour une période de 3 ans à hauteur de CHF – 500 000. Il en résulte un bénéfice direct de 14 % de frais de gestion sur chaque année soit 23 333, 33 CHF par an ;

ASDI a accepté de financer des activités d'Education et Communication Environnementales dans les Aires Protégées pour un montant total de CHF 150 000 dont 100 000 CHF sont déjà confirmés, ce qui procurera CHF 14 000 de frais de gestion

UE a repris le Centre de Législation Environnementale cofinancer par le Centre de Bonn pour un financement global de FCFA 348 850 660 dont l'UICN bénéficiera environ de 4 % soit CHF 31 008, 95

UE (IRD) : Programme sous-régional dont la collaboration avec l'UICN au niveau de la Réserve de la Biosphère générera un revenu de CHF 7 350 CHF ;

FAO a accepté de contribuer à l'amélioration de la production de sel, il en résultera un revenu de CHF 6 384

Total des revenus complémentaires CHF 82 076, 28

(ii) Total des revenus attendus : 1 310 062, 41 CHF + 82 076, 28 CHF = 1 392 138, 69 CHF

Le total des revenus confirmés et complémentaires s'élèverait à la somme de CHF 1 392 138,69 ; alors que les dépenses totales accumulées de Juillet 2001 à Décembre 2002 seront de CHF 1 392 136 soit un excédant net de CHF 2,69 dû aux arrondies des chiffres

Restructuration du Programme de Planification Côtière

Proposition - 23 mars 2001

Suite à l'annonce du retrait de la Coopération Suisse de Guinée Bissau et dans le but d'obtenir un nouveau financement, l'UICN Guinée Bissau a réfléchi à une stratégie pour l'avenir qui a été présenté à l'occasion d'un atelier de réflexion qui s'est déroulé à Bubaque les 17 et 18 mars 2001. De nombreux documents de projets ont été rédigés et présentés à la communauté internationale.

Le gouvernement de Guinée Bissau a exprimé sa satisfaction devant le travail accompli depuis 13 ans et a manifesté son désir de poursuivre son effort pour la conservation des ressources naturelles du pays en créant un nouveau parc national et en annonçant la création d'une Direction des Aires Protégées.

En attendant l'arrivée d'un financement relais, la Coopération Suisse a donné son accord pour l'utilisation du reliquat de la phase IV du programme jusqu'à décembre 2002, date probable de l'arrivée du financement GEF. Cet accord est conditionné à une restructuration du programme. Une réflexion collective a été menée et a abouti à la décision de recentrer les activités sur les Aires Protégées et l'Eco-Développement. Ce recentrage s'accompagne d'une réduction conséquente du personnel d'environ 50% aussi bien pour le personnel national que pour l'expatrié. Un effort particulier va se poursuivre afin que le gouvernement prenne le relais d'une partie des activités et composantes, notamment les aires protégées et le bureau de planification côtière.

Le futur programme sera composé ainsi :

Bureau regroupant les structures administratives centrales, la coordination des initiatives d'éco-développement et une petite cellule consacrée à l'éducation à l'environnement ;
Une division Aires Protégées regroupant parcs et réserve de biosphère ;
Le Cabinet de Planification Côtière.

Chacune de ces trois composantes est présentée de manière détaillée (activités, personnel, budget prévisionnel). La situation financière prévisionnelle fait apparaître au 30/06/01 un reliquat d'environ 243 780 CHF. Un complément s'avère nécessaire pour maintenir les activités jusqu'en décembre 2002. Une demande exceptionnelle de 500 000 CHF est adressée à la DDC afin de maintenir des activités et une structure jusqu'à l'arrivée d'un nouveau financement.

1. La situation financière

Le solde prévisionnel au 30 juin 2001 est d'environ 243 780 CHF (pour détail voir Annexe 1)

Le 31 décembre 2000 le solde des deux projets financés par la DDC (Conservation de la zone côtière et Archipel des Bijagós) était de 330 300 CHF.

Les prévisions pour le premier semestre 2001 selon les suivantes :

Versements DDC (selon les termes de la lettre d'accord) : 810 000 CHF moins 7% de frais de gestion UICN Brao et HQ soit 696 600 CHF

Versement de la dette : 195 000 CHF

Soit un total de 891 600 CHF

Selon le plan d'action adopté pour la période octobre 1999 – Juin 2001, les dépenses prévisionnelles pour le premier semestre 2001 s'élèvent à 945 600 CHF

Les revenus confirmés

Total : 357 000 CHF

Une somme de 97 000 CHF provient du Programme Général de l'UICN a été octroyé pour la première fois au Bureau de Bissau pour assurer cette phase délicate de transition

Le Bureau a signé un contrat avec le Gouvernement dans le cadre de l'élaboration d'un document programme à présenter au GEF. Ce programme apporte 168 000 CHF au Programme essentiellement sous la forme de « staff time » pour le chef de mission, le comptable, quelques chefs de projets et les assistants techniques.

Le centre de législation environnementale devrait redémarrer en 2001 et être actif entre 16 et 18 mois. Le bureau de Bissau bénéficiera d'environ 17 000 CHF

Revenus sur Frais de Gestion estimés à 75 000 CHF.

Les revenus potentiels 2001-2002

Total : 531 934 CHF

Programme régional coordonné par l'IRD sur fonds européen : 52 500 CHF (presque signé). Si l'on compte 95% de chance d'aboutissement, le montant factorisé serait d'environ 7 350 CHF.

Une demande a été adressée à la FIBA pour le Parc National de João Vieira / Poilão : 500 000 CHF – Il en résulte un bénéfice direct pour la composante aires protégées. Si l'on retire 14% de frais de gestion et staff-time UICN et avec 80% de chance d'aboutir, le montant factorisé serait d'environ 70 000 CHF.

Deux projets sont à l'étude en collaboration avec Swissaid qui compte financer des initiatives d'éco-développement dans les parcs d'Orango et Cacheu : 130 000 CHF – Il en résulte un bénéfice direct pour les activités de la composante Eco-développement. Si l'UICN obtient 14% de frais de gestion et staff-time avec 80% de chance d'aboutir, le montant factorisé serait d'environ 18 200 CHF.

Un projet d'un montant de 45 600 CHF a été élaboré à la demande de la FAO visant à améliorer la production de sel : 9000 CHF pour le suivi/évaluation par l'UICN + Bénéfice direct pour la composante Eco-Développement. Si l'on compte 50% de chance d'aboutissement, le montant factorisé serait d'environ 6 384 CHF.

Rallonge DDC 500 000 CHF dont le revenu estimé à 430 000 après déduction de frais de gestion.

Le programme peut donc compter sur 1 132 714 CHF

(Soit un peu plus de 6 mois d'activité selon le plan d'action en vigueur)

2. La nouvelle structure du programme

Le programme va se recentrer sur 3 composantes :

2.1. Le Bureau

Sa structure actuelle sera renforcée par une cellule éco-développement et une cellule éducation environnementale.

Les services administratifs, financiers et logistiques y seront centralisés et assureront un service pour l'ensemble du programme. Pour assurer le fonctionnement de ces services un administrateur/comptable de bon niveau sera recruté. Le personnel sera composé de 11 personnes réparties comme suit : 1 Chef de mission, 1 assistant technique, 1 administrateur/comptable, 1 comptable, 1 logisticien, 1 secrétaire, 1 chauffeur/coursier, 2 gardiens et 2 employés de service.

Le Budget prévisionnel est de 493 000 CHF

La mise en place d'une cellule de suivi et d'évaluation des actions d'éco-développement permettra de dynamiser et d'harmoniser les initiatives locales.

Le suivi sera assuré par une équipe formée de deux techniciens spécialisés, ayant démontré au cours de la phase IV des capacités et des compétences techniques spécifiques, adaptées au travail avec les populations. La direction de cette équipe sera assurée par un cadre national spécialisé dans la mise en place et l'évaluation participative de micro projets, il sera aussi responsable de l'exécution des missions sur le terrain et de la coordination des actions menées sur le terrain.

Le travail de suivi sera réalisé en étroite partenariat avec les techniciens et les cadres des Aires Protégées (AP) et de la Réserve de Biosphère Bolama Bijagós (RBBB), affectant une large partie de leurs moyens à la philosophie des initiatives locales (Parks for People) telle que développée dans le projet Rio Grande de Buba.

Les principales activités du service suivi évaluation sont décrites dans l'encadré ci-dessous ; elles devraient permettre d'assurer une réelle consolidation des acquis des dix dernières années et de maintenir un dialogue avec les populations de la zone côtière.

Cette cellule sera composée de trois personnes (2 techniciens et un coordonnateur)

Le budget prévisionnel est de **260 000 CHF**.

Termes de Références de la cellule Eco-développement

Mission de suivi évaluation

Outil d'analyse et de décision, elles sont destinées à guider la réflexion des responsables, afin d'améliorer les performances, les dynamiques, et d'accompagner les bénéficiaires des projets dans leurs démarches. Elles concernent plus particulièrement :

l'initiative *Apiculture*, notamment au sein du PNTC et dans les îles Bijagós ;

l'initiative *Huile de palme* sur l'ensemble de la RBBB, du PNTC ;

des apports spécifiques aux groupements du Rio Grande de Buba afin d'accompagner leur autonomisation.

Missions d'appui technique

Elles seront effectuées à la demande des populations locales ou des partenaires nationaux (ONGs, centres de recherche, groupements, etc.) sur des aspects techniques spécifiques (pêche, transformation du poisson, gestion des comptes, récolte du miel) ou en fonction des besoins identifiés au cours des missions d'évaluation. Elles nécessiteront l'intervention de techniciens qualifiés et comprendront des volets de formation.

Formation

Spécifiquement destinées aux agents de terrain (Eco-gardes et personnel de la Réserve) afin de maîtriser les outils de base permettant la mise en place et l'animation de projets de développement participatif. D'autres formations sont destinées aux cadres du programme afin d'améliorer le processus de suivi évaluation. Des visites d'étude et des échanges entre les groupements seront effectués afin de valoriser les différentes expériences acquises au cours des dernières années.

Appui à l'identification de projets

Appui technique pour la réalisation de micro projets d'éco-développement proposés par les communautés ou les représentants de la société civile bissau-guinéenne.

L'accent sera mis sur une conception durable des projets de développement, intégrant en particulier les dimensions écologique, sociale, culturelle et éthique.

La cellule éducation environnementale sera composée de 2 personnes (1 sera basée à Bissau , l'autre à Bubaque) qui assumeront les tâches suivantes :

Valorisation et renforcement des réseaux d'Ecole d'Initiation à l'Environnement, Maison de l'Environnement et de la Culture

Soutien au réseau des radios communautaires
Animation dans les Aires Protégées
Formation des professeurs des écoles des parcs, des éco-gardes et des agents de liaison
Valorisation des bulletins dans les écoles des parcs
Animation des groupes d'intérêt en liaison avec les initiatives locales
Valorisation du savoir-faire des partenaires (ONGs)
Publications
Echanges (entre EVAs, entre communautés...)

Le budget prévisionnel est de **68 000 CHF**

TOTAL BUREAU : 16 personnes et un budget prévisionnel de **821 000 CHF** pour la période 07/2001 – 12/2002

2.2. Le Bureau de Planification Côtière

Une partie des techniciens qui le compose, fonctionnaire de l'Etat, ne bénéficieront plus d'un salaire de la part du programme mais gèreront des projets spécifiques (tortues marines, oiseaux migrateurs...). Le personnel salarié du programme sera réduit à X personnes : 1 directeur, 1 secrétaire, 1 technicien, 1 chauffeur et 2 gardiens

GPC : 7 personnes et un budget prévisionnel de **91 250 CHF**

2.3. Les Aires Protégées

La création d'une Direction des Aires Protégées au Ministère chargé de l'Environnement, ainsi que la recherche d'une meilleure synergie entre les différentes aires protégées du programme de planification côtière, ont conduit l'UICN Guinée Bissau à modifier le déploiement des ressources disponibles et les concentrer sur les aires protégées afin de consolider les acquis de 13 années de planification côtière.

La Direction des Aires Protégées prendra en charge non seulement les parcs nationaux et marins, mais aussi la Réserve de Biosphère, selon la volonté exprimée par le gouvernement de Guinée Bissau au cours de la célébration du Don à la Terre, à Bubaque le 18 mars 2001.

La réserve de biosphère et les aires protégées bénéficieront d'une seule et même assistance technique et d'une coordination centrée.

Ainsi le budget prévisionnel présenté ci-dessous différencie les aspects liés à l'existence des aires protégées des actions menées en faveur de l'éco-développement dans les aires protégées.

Les activités prioritaires ont été identifiées. Elles prennent en considération les nécessités institutionnelles et techniques liées à la planification côtière, ainsi que la préparation des phases futures du programme.

Assemblées consultatives et décisionnelles
Installation de l'Assemblée de la Réserve de la Biosphère
Installation du Conseil Scientifique de la Réserve de Biosphère
Installation du Conseil de Gestion du Parc National Marin de João Vieira Poilão

Documents de gestion et de planification

Elaboration, approbation et divulgation des plans de gestion des aires protégées (Parc National d'Orango, Parc Naturel des Mangroves de Cacheu, Parc National Marin de João Vieira Poilão, Réserve de la Biosphère Bolama Bijagos) ;

Approbation et divulgation du Plan Directeur de la Recherche de la Réserve de la Biosphère Bolama Bijagos.

Institutionnalisation du réseau d'aires protégées

Appui à la Direction des Aires Protégées du Ministère chargé de l'environnement.

Intégration des cadres des aires protégées dans la fonction publique.

Nomination des Directeurs des Parcs.

Insertion des aires protégées bissau-guinéennes dans les réseaux techniques ou thématiques (aires protégées de l'Afrique de l'Ouest, Afrimab, ...)

Actions prioritaires de conservation

*Mise en place du Parc National Marin de João Vieira /Poilão*³

Recrutement et formation des personnels

Mise en place des infrastructures du parc

Monitoring des espèces et des écosystèmes (tortues, avifaune, mangrove)

Etude et mise en place d'alternatives pour les villages de pêcheurs implantés en zone centrale (PNO, Porcos)

La Maison de l'Environnement et de la Culture Bijagos

Amélioration des capacités logistiques pour la recherche et l'éducation environnementale (moyens de déplacement, documentation ...)

Animation du projet d'écomusée des Bijagos (appui aux cérémonies traditionnelles, valorisation culture Bijago ...)

Pérennisation de la radio régionale communautaire Djan Djan

Animation de débat sur les grandes infrastructures (santé, éducation, transports, communications)

Préparation de projets et fundraising

Appui à la préparation du projet G.E.F.

Aide à la consolidation de projet, en liaison avec la cellule éco-développement

Le personnel sera composé de :

1	Assistant technique
1	Coordinateur de la réserve de biosphère
1	Coordinateur des aires protégées
2	Directeurs de parcs nationaux
2	Coordinateurs adjoints des parcs
3	Agents de développement de la réserve
1	Administrateur / finances
14	Eco-gardes
1	Secrétaire

³ Partiellement dépendant de financements complémentaires (FIBA, WWF, ...)

4	Marins
5	Gardiens
2	Chauffeur / logisticien
1	Mécanicien

Aires Protégées : 38 personnes et un budget prévisionnel de 202 000 CHF pour la période 07/2001 – 12/2002

Personnel total : 61 personnes

Budget Total : 1 114 250 CHF

Disponibilité : 1 132 714 CHF

Solde : 18 464 CHF

Demande spéciale à la DDC Total : 430 000 CHF

Une demande de 500 000 CHF est formulé à l'attention de la DDC soit 430 000 CHF pour le programme Guinée Bissau et 70 000 CHF (14 %) pour les frais de gestion et staff-time BRAO et HQ.

LE PARC NATUREL DES MANGROVES DU FLEUVE CACHEU (PNTC)

I- INTRODUCTION

Dans le cadre du Programme de Planification de la Région Côtière de la Guinée-Bissau, dynamisé par l'UICN, la Région du Fleuve Cacheu a été identifiée comme une des plus importantes zone du pays en ce qui concerne la biodiversité et la valeur de ses ressources naturelles. Après une consultation avec la population et les autorités nationales, il a été décidé de créer le PNTC comme faisant partie des premières aires protégées de la Guinée-Bissau:

I.1- SITUATION GEOGRAPHIQUE :

Situé au nord-ouest de la Guinée-Bissau, 12°10'00" e 12°25'00" de Latitude Nord GB, 15°55'00" et 16°32'00" de Longitude Ouest dans la région administrative de Cacheu, il couvre 80.000 ha. (fig. 1- Localisation)

Il se compose de deux zones distinctes: la zone nord et la zone sud séparées par le Fleuve Cacheu.

I.2- LIMITES DU PARC ET ZONAGE

Les limites et le zonage du PNTC, a été discuté avec les populations locales et comprend les trois catégories principales (fig. 2-Limite et Zonage):

- a) Zone de préservation (57% de la surface du parc);
- b) Zone tampon (28%)
- c) Zone de développement durable ou des activités locales (15%)

I.3- CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES

Le parc a les caractéristiques suivantes :

Mangrove et tannes (68% de la surface du parc)

Forêts et savanes (13%)

Terrains agricoles et villages (12%)

Surfaces aquatiques (7%)

I.4- FAUNE

Il existe dans le parc l'environ de :

44 espèces des mammifères et reptiles

plus de 250 espèces des oiseaux sédentaires et migrateurs

Une grande variété de poissons, crustacés et mollusques

Il y a aussi la présence des espèces protégées ou rares, tels que les lamantins, hippopotames, panthères, dauphins, loutres, crocodiles etc)

I.5- POPULATION

Partie nord- 6.036 habitants (en 1997), 27 villages

Six groupes ethniques: (Baiote, Ballante, Bahum, Cobiana, Felupe et Manjaque)

Partie sud- 933 habitants regroupés en 14 villages (groupes ethniques Cobiana et Manjaque).

Densidade populacinal 8,7 habitantes por Km2

I.6- ANTHROPISATION

Culture itinérante “ *pampam* .”

Plantations d'anacardiens.

Le bois de mangrove est exploité pour:

la construction

le chauffage

le fumage du poisson

l'extraction du sel et la fabrication de charbon.

Il existe une petite activité de chasse au fusil et instruments traditionnels tel que l'arc, fils barbelés

Pêche non responsable.

I.7- OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PARC

Conservation et valorisation des écosystèmes du parc

Reconstitution de la diversité faunistique et floristique, support naturel à la quasi totalité des activités économiques locales.

Protéger plus particulièrement la mangrove.

Amélioration des connaissances sur la faune, flore, halieutique et terrestre ainsi que sur les cultures et traditions locales des groupes présents dans le parc.

Améliorer les conditions de vie des populations résidentes et la zone environnante.

II- LES PAS ESSENTIAUX DES PROCESSUS GP

II.1- Approches

Sensibilisation

Education et communication

Information et formation

II.2- Méthodes et outils utilisés dans la gestion participative

II.3- Communication sociale

Information

Diffusion de la Loi Cadre des Aires Protégées au niveau des villages d'intérieur et périphérique du parc et au niveau national.

Production de programmes radiophoniques sur la législation et les objectifs du parc (2 fois/mois) et débats

Participation des populations aux programmes et des débats radiophoniques dans les radios communautaires et privées (Kassumai, Bombolom et Pindgiguiti) sur la conservation et la valorisation de la biodiversité et les activités de développement durable.

Réunions mensuelles avec groupements d'intérêt économique (GIE's);

Sensibilisation

Réunions de concertation avec les population résidentes du parc sur la mise en œuvre le projet de création du parc

Réunions semestriels de Conseils de Gestion (représentants des, populations, des institutions partenaires) du Parc pour discuter les plans de gestion du parc;

Sensibilisation environnementale dans les EVA's (Ecole d'Initiation Environnementale) et dans les écoles secondaires.

Sensibilisation sur la pêche responsable dans les campements des pêcheurs

Sensibilisation sur les espèces menaces (faune et flore)

Distribution d'un bulletin trimestriel d'information sur le parc

Rencontres semestriels des responsables avec les chefs traditionnels pour discuter de la problématique de la conservation et développement durable ;

Formation

Organisation des séminaires pour les adultes et jeunes sur la conservation et valorisation des ressources naturelles

Visites d'échanges d'expérience entre les différents GIE's de deux zones (Nord et Sud du parc) sur la conservation et valorisation de la biodiversité

Formation aux Gardes de la Nature sur la gestion rationnelle des ressources naturelles

Formation sur l'éducation et communication environnementale

Formation sur les techniques améliorées de production du charbon du bois

Formation sur les techniques de transformation du poisson et fruits sylvestres

Formation sur les techniques améliorées de la production d'huile de palme

Formation sur la construction et utilisation de foyers améliorés

Formation sur la récupération des rizières (sols des mangroves)

Formation sur l'apiculture moderne

Formation sur la gestion des boutiques communautaires

III- LISTE DES PRINIPALES PARTIES PRENANTES DEJA ENGAGEES OU INTERESSEES A ETRE ENGAGEES DANS LA GESTION DE L'AIRE PROTEGEE MARINE OU ZONE COTIERE EN GUINEE BISSAU

Ministère de l'Agriculture Forêt et Elevage

Secrétariat d'Etat du Tourisme

Direction Générale des Forets et Chasse

Direction Générale de l'Environnement

Bureau de Planification Côtière

Centres de Recherches

Administration Locale

AD (Action pour le Développement)

SWISSAID

Tinguena

INITA (Institut National Investigation et Technologie Applique)

Société Civile

Communautés Locales/Chefs traditionnels

Communautés locales / Autorités traditionnelles

Secteur privés/Opérateurs touristiques

Association de base

Direction du parc

III.1- LEURS INTERETS ET PREOCCUPATION PRINCIPALES

Etat / MAFP/MRNE (Direction Générale des Forêts et Chasse Direction Générale de l'Environnement)/ Secrétariat d'Etat du Tourisme,

Organisation du territoire
Gouvernance
Lois
Décentralisation
Fiscalisation
Sensibilisation
ECE : Education et Communication Environnementale
Inventaire de faune et flore
Développement des activités d'écotourisme
Mise en œuvre des micro projets
Formation
Etude et Recherche
Suivi et évaluation des projets et impacts environnementaux
Cartographie

Administration Locale

Planification régionale
Sensibilisation
Formation
Ecotourisme
Suivi de la gestion rationnelle de ressources naturelles
Lois

ONG's (AD, Swissaid, Tiniguena)

Sensibilisation
ECE : Education et Communication Environnementale
Appui au développement des activités d'écotourisme
Mise en œuvre des micro projets
Formation
Etude et Recherche
Suivi et évaluation des projets et impacts environnementaux
Mise en œuvre des techniques améliorées de valorisation des ressources naturelles et production agricole

Publication sur les espèces menacées

Production de Tee shirts sur la conservation

INITA (Institut National Investigation et Technologie Applique)

Sensibilisation
Mise en œuvre des micro projets
Formation

Etude et Recherche

Suivi et évaluation des projets et impacts environnementaux

Mise en œuvre des techniques améliorées de valorisation des ressources naturelles et production agricole

Société Civile (Secteur privés/Opérateurs touristiques, Association de base, Communautés Locales/Chefs traditionnels)

Sensibilisation

ECE : Education et Communication Environnementale

Appui au développement des activités d'écotourisme

Mise en œuvre des micro projets

Formation

Etude

Suivi des activités de développement durable

Mise en œuvre des techniques améliorées de valorisation des ressources naturelles et production agricole

Echange d'expérience

Direction du parc

Lois

Fiscalisation

Sensibilisation

ECE : Education et Communication Environnementale

Inventaire de faune et flore

Appui au développement des activités d'écotourisme

Mise en œuvre des micro projets

Formation

Etude

Suivi et évaluation des projets et impacts environnementaux

Suivi des activités de développement durable

Mise en œuvre des techniques améliorées de valorisation des ressources naturelles et production agricole

Echange d'expérience

III.2- AVEZ-VOUS PU Y REpondre DE FAÇON SATISFAISANTES

Oui, mais avec quelques limitations, parce que cette philosophie nouvelle de mise en œuvre d'une aire protégée et la gestion des ressources naturelles et d'espace qui en découlent ont nécessairement diverses conséquences qui peuvent être de l'ordre:

Sociale

Economique et culturelle

Les premiers concernés ce sont:

les populations résidentes

les utilisateurs des espaces et des ressources naturelles de l'aire protégée.

IV- LE SYSTEME ACTUEL DE GESTION

Le PNTC, est géré de façon participative avec les populations locales et l'appui des institutions de l'Etat, des ONG et d'autres partenaires et à travers du Conseil de Gestion.

Les membres du Conseil de Gestion du PNTC, donnent leurs avis sur toutes les activités de conservation et de valorisation de la Biodiversité du Parc, pour garantir son bon fonctionnement.

V- INICIATIVES SPECIFIQUES DE CONSERVATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE QUI ONT ETE AGREES ET MISES EN PLACE AVEC LA CONTRIBUTION ET CONCURRENCE DES PLUSIEURS PARTIES PRENANTES

Amélioration de l'accès à l'eau potable pour les populations locales (Secteur privé /PNTC)

Amélioration des techniques de production du charbon végétal (en partenariat avec INITA = Institut National d'Investigation des Technologies Appliquées, à travers d'un micro projet);

Amélioration des techniques de transformation du poisson (en partenariat avec INITA);

Amélioration de la production d'huile de palme

Appui à l'horticulture (en partenariat avec SWISSAID et AD

Appui à l'apiculture / PNTC

Introduction de foyers améliorés en partenariat avec INITA

Vulgarisation et diffusion des pratiques agricoles et sylvicoles moins destructrices pour la forêt / mangrove /PNTC et SWISSAID

VI- LES FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTEME DE GESTION ACTUEL.

Forces:

Existence d'une volonté politique e administrative de création du Parc ;

Existence de ressources naturelles potentielles;

Existence d'une aire protégée ou soit le Parc (park for people);

Existence d'un premier draft du plan de gestion du Parc

Existence d'institutions de partenariat

Les populations résidentes connaissent l'existence du PNTC

Existence d'un dispositif opérationnel de gestion technique, administrative et financière

Capacitation, décentralisation et responsabilisation sur la gestion des ressources naturelles

Amélioration des conditions de vie des populations résidentes

Richesse culturelle des populations résidentes

Faiblesses:

Manque de encadrement institutionnel du Parc Naturel

Manque d'intégration du personnel employé dans la fonction publique

Capacité insuffisante pour faire appliquer la loi

Insuffisante capacitation des gardes nature

Exploitation non durable des ressources

Insuffisante valorisation des ressources

Manque d'appui financier de l'état à la gestion du parc

VII- PRINCIPAUX PROBLEMES DU SYSTEME DE GESTION ACTUEL

Manque d'un moyen de coordination entre les différentes interventions de gestion du parc

VIII- ENJEUX ET QUESTIONS ENCORE SANS SOLUTION

Intégrer le PNTC dans l'Institut pour la Gestion de la Biodiversité aux Zones Côtières

Manque d'engagement effectif des populations résidentes dans la gestion et conservation des ressources naturelles

SITUATION FINANCIERE Du 01/01/98 au 30/09/02

Représentation UICN Guinée-Bissau

Donor : D D C

Project Name : Conservation Utilisation Durable des Ressources Nat.de la Zone Cotière , PhaseIV

IUCN Réf: Project number 75512-000

Donor Réf : t-300-33(206)-ZP

t.311 Guinée-Bissau 7-RUD

Période : 1 Janvier 1998 au 30

Septembre 2002

Taux : 1CHF=0.2447ff

CODE UICN	DESCRIPTION	BUDGET INITIAL CHF	Dépenses 01/98au12/98 CHF	Dépenses 01/99au12/99 CHF	Dépenses 01/00au12/00 CHF	Dépenses 01/01au12/01 CHF	Dépenses 01/02au09/02 CHF	Dépenses Total 01/98au09/02 CHF	Balance au 30/09/02 CHF
75512-000	Conserv.Utilisat.Res.Nat.ZC		0,00	51 475,58	12 727,75	-44 850,63	0,00	19 352,70	-19 352,70
75512-010	Bureau National	697 000,00	188 833,70	205 199,89	261 254,70	184 136,83	0,00	839 425,12	-142 425,12
75512-020	Peche Artisanale Buba	692 000,00	142 224,79	173 982,15	134 235,23	81 875,29	0,00	532 317,46	159 682,54
75512-030	Education	672 000,00	26 637,63	191 747,81	132 213,80	103 462,52	18 138,10	472 199,86	199 800,14
75512-040	Comm.Environn.								
75512-040	Initiative Locale Developp.	430 000,00	10 832,57	2 632,89	310 107,34	61 177,45	70 380,10	455 130,35	-25 130,35
75512-050	Appuis Institutionnels	350 000,00	82 725,02	19 089,79	336 584,96	38 590,83	0,00	476 990,60	-126 990,60
75512-060	Frais de Gestion	398 000,00	253 369,42	136 739,13	86 195,21	61 717,62	0,00	538 021,38	-140 021,38
	Sous total	3 239 000,00	704 623,13	780 867,24	1 273 318,99	486 109,91	88 518,20	3 333 437,47	-94 437,47
	TOTAL	3 239 000,00	704 623,13	780 867,24	1 273 318,99	486 109,91	88 518,20	3 333 437,47	-94 437,47

Représentation UICN en Guinée-
Bissau

Donor : D D C

Project Name : Conservation Utilisation Durable de la Ressource Nat.de la Zone Cotière , PhaseIV.

IUCN Réf: Project number 75512-000

Donor Réf : t-300-33(206)-ZP

t.311 Guinée-Bissau 7 - RUD

Période : 1 Janvier 1998 au 30

Septembre 2002.

BUDGET Budget	Total	
98.2001(CHF)		3 239 000,00

FONDS Fonds reçus à ce jour
RECUS

Fonds reçus le 07/04/1998	650 000,00
Fonds reçus le 18/10/1999	770 000,00
Fonds reçus le 13/10/2000	1 329 000,00
Fonds reçus le 13/10/2000(Retirer sur PhaseIII)	1 000,00
Fonds reçus le 28/02/2001	400 000,00
Fonds reçus le 27/08/2002	89 000,00
REVENUS (A)	3 239 000,00

3 239 000,00

DEPENS
ES

Dépenses 01/01/98 au 31/12/98	704 623,13
Dépenses 01/01/99 au 31/12/99	780 867,24
Dépenses 01/01/00 au 31/12/00	1 273 318,99
Dépenses 01/01/01 au 31/12/01	486 109,91
Dépenses 01/01/02 au	88 518,20

30/09/02
Dépenses Total (B)

3 333 437,47

3 333 437,47

SOLDE Solde (A - B)

-94 437,47

-94 437,47

SOLDE CONTRIBUTION(Budget-Fonds reçus)

0,00

SITUATION FINANCIERE DU 01/01/98 AU 30/09/02

Représentation UICN Guinée-Bissau

Donor : D D C

Project Name :Conservation Utilisation Durable des Ressources

Nat. l'Archipel des Bijagos,PhaseIII

IUCN Réf: Project number 75513-000

Donor Réf : t-300-33(206)-ZP

t.300 Guinée-Bissau 7 - RUD

Période : 1 Janvier 1998 au 30 Septembre 2002.

Taux : 1CHF=0,2447FF

CODE UICN	DESCRIPTION	BUDGET INITIAL CHF	Dépenses 01/98au12/ 98 CHF	Dépenses 01/99au12/ 99 CHF	Dépenses 01/00au12/0 0 CHF	Dépenses 01/01au12/ 01 CHF	Dépenses 01/02au09/ 02 CHF	Dépenses Total 01/98au09/02 CHF	Balance au 30/09/02 CHF
75513-000	Conserv.Utilisat.Res.Nat.Arc hip	500 000,00	0,00	25 069,22	0,00	12 094,98	0,00	37 164,20	462 835,80
75513-010	Planification Côtière	201 000,00	2 855,93	39 554,78	85 184,07	70 091,26	28 175,76	225 861,80	-24 861,80
75513-020	Système D'Inf.Géographique	150 000,00	11 043,22	21 675,05	58 127,90	42 669,73	30 745,14	164 261,04	-14 261,04
75513-030	Aires Protégées	700 000,00	289 954,10	285 836,66	237 467,63	261 614,76	108 243,44	1 183 116,59	-483 116,59
75513-040	Réserve Biosphère	478 000,00	49 795,20	89 300,57	193 180,50	205 213,35	59 528,24	597 017,86	-119 017,86

75513-050	Appuis Institutionnels	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
75513-060	Frais de Gestion	242 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	242 000,00
	Sous total	2 471 000,00	353 648,45	461 436,28	573 960,10	591 684,08	226 692,58	2 207 421,49	263 578,51
	TOTAL	2 471 000,00	353 648,45	461 436,28	573 960,10	591 684,08	226 692,58	2 207 421,49	263 578,51

Représentation UICN en Guinée-Bissau

Donor : D D C

Project Name : Conservation Utilisation Durable des Ressources Nat.de l'Archipel des Bijados , Phasell.

IUCN Réf: Project number 75513-000

Donor Réf : t-300-33(206)-ZP

t.311 Guinée-Bissau 7 - RUD

Période : 1 Janvier 1998 au 30 Septembre 2002.

BUDGET Budget Total 1998.2001

1 971 000,00

2 471 000,00

Rallonge Budget Total 2001.2002

500 000,00

FONDS Fonds reçus à ce jour
RECUS

Fonds reçus le 07/04/1998

450 000,00

Fonds reçus le 10/07/1998

300 000,00

Fonds reçus le 23/12/1999

300 000,00

Fonds reçus le 11/11/2000

600 000,00

Fonds reçus le 01/01/2002

321 000,00

REVENUS (A)

1 971 000,00

1 971 000,00

DEPENS
ES

Dépenses	01/01/98	au	353 648,45	
31/12/98				
Dépenses	01/01/99	au	461 436,28	
31/12/99				
Dépenses	01/01/00	au	573 960,10	
31/12/00				
Dépenses	01/01/01	au	591 684,08	
31/12/01				
Dépenses	01/01/02	au	226 692,58	
30/09/02				
Dépenses Total (B)			2 207 421,49	2 207 421,49

SOLDE	Solde (A - B)			-236 421,49
-------	-----------------	--	--	-------------

SOLDE	CONTRIBUTION(Budget- Fonds reçus)			500 000,00
-------	--------------------------------------	--	--	------------

Annexe D.

CALENDRIER DE LA MISSION

Jour

1 ^{er}	Mardi 22.10.02 :	Briefing avec le Chef de mission de l'UICN Guinée Bissau. Exploitation des documents. Préparation de la méthodologie.
2 ^{ème}	Mer 23.10.02 :	Exploitation des documents. Rencontre avec le Chef de Mission, M. Nelson Gomes Dias Rencontre avec les responsables des composantes « Education et Communication Environnementales » et « Initiatives locales » (Eco développement)
3 ^{ème}	Jeu 24.10.02 :	Rencontre avec les responsables des composantes « Aires protégées » Rencontre avec les Conservateurs du Parc Caheu
4 ^{ème}	Vend 25.10.02	Visite au bureau de Planification côtière Visite
5 ^{ème}	Sam 26.10.02 :	Débriefing à l'UICN : présentation du plan du rapport et remarques sur les documents de projets lus
6 ^{ème}	Dim 27.10.02 :	Début de rédaction du draft du rapport d'évaluation interne

Annexe E.

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	Lieu	Nom	Prénom	Fonction
1	Bissau	Gomes Dias	Nelson	Chef de mission UICN / Guinée Bissau
2	Bissau	Gomes	Dionisia	Responsable ECE UICN / Guinée Bissau
3	Bissau	Mendes	Nicolau	Responsable d'animation ECE UICN/Guinée Bissau
4	Bissau	Gomes	Euclides Lino	Cellule des Initiatives locales
5	Bissau	Gomes Sà	Adolfo	Initiatives locales
6	Bissau	Biai	Justino	Coordonnateur des activités au sein des aires protégées insulaires
7	Bissau	Cordeiro	João Sousa	Coordonnateur des noyaux des aires protégées
8	Bissau	Niamadio	Ibrahima	Chargé de Programme de Conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest – PRCM – UICN Mauritanie
9	Bissau	Insumbo	Mauricio	Conservateur du Parc de Caheu (PNTC)
9	Bissau	Soarez	Julio	Coordonnateur du Parc caheu (PNTC)
11	Bissau	Camara	Tomane	Coordonnateur des Programmes AD – Accao para o Desenvolvimento C.P. 606 Bissau Tél/fax 245 25 13 65 E.mail : tomane@sol.gtelecom.gw
12	Bissau	Seck	Samba	Swissaid, 54, Rue General Omar Torijos B.P. 33 Bissau Tél/fax 245 20 18 15 E.mail : tachbe@yahoo.fr
13	Bissau	Sà	Joaozinho	Coordonnateur National Wetlands International Bureau de Planification Côtière gpc@sol.gtelecom.gw ; joaozinhosa@hotmail.com
14	Bissau	Da Silva Nhaga	Herculano	Bureau de Planification Côtière
15	Bissau	Correia	Constantiono	Directeur de Cabinet Ministère des Ressources Naturelles et de l'Energie, Tél 245 22 19 25, Fax 245 22 31 49 CX. Postal 399 Bissau, E.mail : constantinocorreia@hotmail.com ou constantino_correia@yahoo.com
16	Bissau	Nahada	Victorino Assau	Directeur Général CIPA Secrétariat d'Etat à la pêche C.P. 102 Bissau Tél 245 20 16 99 / 20 42 11 E.mail : cipacr@hotmail.com
17	Bissau	Quade	Pedro F.	Coordonnateur du Secteur de l'Information et de la Sensibilisation Tiniguena, Tél 245 25 19 06 / 07 Fax 245 25 19 06 C.P. 667 Bissau E.mail : tinis@sol.gtelecom.gw ; tiniquena-gb@hotmail.com
18	Bissau	Miranda	Rui	ARR/PNUD Guinée Bissau Tél 245 20 13 48 Fax 245 20 17 53 E.mail : rui.miranda@undp.org